

# Bourbriac

# Infos

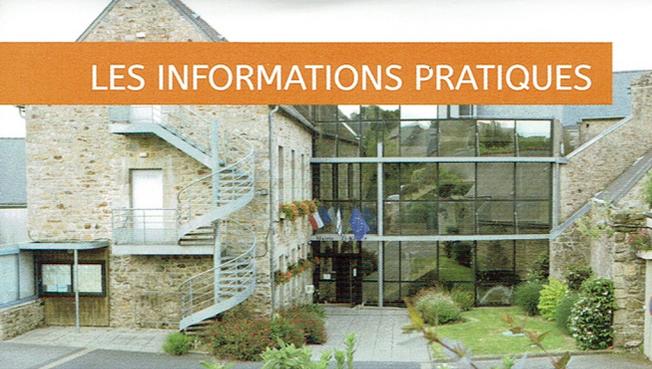
BULLETIN MUNICIPAL

## Boulvriag

N°60 ÉTÉ 2022

[www.bourbriac.bzh](http://www.bourbriac.bzh)





**MAIRIE** - 11 place du Centre

**Les horaires d'ouverture**

Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi :

8h30-12h / 13h30-17h30,

Le mardi matin 8h30-12h,

Le samedi matin 9h-12h (sauf 1<sup>ère</sup> quinzaine d'août).

Tél. : 02.96.43.40.21 - Fax : 02.96.43.60.17

mairie@bourbriac.bzh - www.bourbriac.bzh

**FRANCE SERVICES** - 11 place du centre

**Nos Horaires d'ouverture**

Le mardi : 9h-13h30

Les mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h / 14h30-17h

Le samedi : 9h-12h

Tél. : 02 96 43 07 09 - bourbriac@france-services.gouv.fr

**CONSEILLERE DEPARTEMENTALE**

Permanences en mairie de Bourbriac

Le 2<sup>ème</sup> samedi du mois : 10h-12h.

**MEDIATHÈQUE MUNICIPALE**

(2<sup>ème</sup> étage de la Mairie)

**Les horaires d'ouverture**

Le mardi 9h-12h, Le mercredi 10h-12h / 13h-18h,

Le vendredi 16h-19h, Le samedi 9h-12h.

Tél. : 02.96.43.62.25 - mediatheque@bourbriac.bzh

**A.S.A.D. (Service d'Aide au Maintien à Domicile)**

1, rue de Tournemine

**Les horaires d'ouverture**

Les lundi, mardi, jeudi, et vendredi : 9h-12h / 14h-17h.

Tél. : 02.96.43.49.28 - Fax : 02.96.43.49.29

**GPA - PÔLE DE BOURBRIAC**

1, rue de Tournemine - Tél. : 02.96.13.59.59

**DÉCHÈTERIE** - Route du Dannoed

**Les horaires d'été du 01.05 au 30.09**

Les lundi et vendredi 13h30-18h00,

Les mercredi et samedi : 8h30-12h / 13h30-18h.

**Les horaires d'hiver du 01.10 au 30.04**

Le lundi 13h30-17h30,

Les mercredi et samedi : 8h30-12h / 13h30-17h30.

Tél. : 02.96.43.64.91

**GENDARMERIE** 17 rue des Menhirs

**Les horaires d'ouverture**

Les mercredi et vendredi : 8h-12h.

Tél. : 02.96.43.40.18 ou 17

**CONCILIATRICE DE JUSTICE**

Permanences en mairie de Guingamp

Le 3<sup>ème</sup> jeudi à partir de 13h30 - Sans rendez-vous.

**PMI (PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE)**

Le 1<sup>er</sup> lundi du mois.

**ASSISTANTES SOCIALES** : le mardi matin.

**MISSION LOCALE** : le 2<sup>ème</sup> vendredi du mois.

**AMISEP ET UDAF** : se renseigner auprès de la mairie.

# Les Tarifs communaux

## 2022 et 2023

Salle des Forges organisations locales	2022	2023
Bals - Fest Deiz - Fest Noz	341,56 €	350,44 €
1 repas avec cuisine	454,44 €	466,25 €
2 repas avec cuisine	562,35 €	576,97 €
1 weed-end avec cuisine	697,24 €	715,37 €
Préparation de la salle la veille de location	55,55 €	56,99 €
Ménage de la salle le lendemain de location	55,55 €	56,99 €
Buffet sans cuisine	341,56 €	350,44 €
Assemblée-congrès sans cuisine	277,40 €	284,61 €
Arbre de Noël sans cuisine	Gratuit	Gratuit
Séances culturelles avec entrées payantes	170,02 €	174,44 €
Loto	341,56 €	350,44 €
Concert	873,56 €	896,27 €
Réveillon dansant	705,59 €	723,93 €
Fest Noz de fin d'année	517,22 €	530,67 €
Marchands ambulants	28,27 €	29,00 €
Cérémonies civiles Forfait ménage	32,17 €	33,00 €

Salles des Forges organisations extérieures	2022	2023
Bals - Fest Deiz - Fest Noz	517,22 €	530,67 €
1 repas avec cuisine	564,47 €	579,14 €
2 repas avec cuisine	705,68 €	724,02 €
1 weed-end avec cuisine	786,97 €	807,43 €
Préparation de la salle la veille de location	55,55 €	56,99 €
Ménage de la salle le lendemain de location	55,55 €	56,99 €
Buffet sans cuisine	366,92 €	376,46 €
Assemblée-congrès sans cuisine	341,56 €	350,44 €
Arbre de Noël sans cuisine	170,02 €	174,44 €
Séances culturelles avec entrées payantes	281,72 €	289,04 €
Loto	366,92 €	376,46 €
Concert	873,56 €	896,27 €
Réveillon dansant	705,59 €	723,93 €
Fest Noz de fin d'année	517,22 €	530,67 €
Marchands ambulants	39,45 €	40,48 €

La salle pourra être mise à disposition des utilisateurs les jours précédant la veille de la location au prix de 55 € la journée mais la décision ne pourra être prise que 15 jours avant la date de location.

Salle des Forges rez de jardin organisations locales	2022	2023
Réunion	Gratuit	Gratuit
Buffet 1 journée	122,41 €	125,59 €
Buffet 2 journées	186,38 €	191,22 €

Salles des Forges organisations extérieures	2022	2023
Réunion	84,47 €	86,66 €
Buffet 1 journée	207,08 €	212,46 €
Buffet 2 journées	258,85 €	265,58 €

Salle de St Houarneau	2022	2023
Organisations locales et habitants de Bourbriac	108,50 €	111,33 €

Concessions cimetière	2022	2023
Concession 30 ans	142,12 €	145,81 €
Concession colombarium, cavurne 15 ans	232,85 €	238,90 €
Plaque colombarium	116,12 €	119,14 €
Plaque - jardin du souvenir	30,00 €	30,00 €

Photocopies et impressions	2022	2023
Particuliers	0,30 €	0,30 €
Associations communales	Gratuit	Gratuit
Démarches administratives France services - NOUVEAU	Gratuit	Gratuit

Marché du mardi + autres jours de la semaine	2022	2023
Mètre linéaire	0,20 €	0,20 €

Fête foraine, manèges, cirques et attractions	2022	2023
Surface occupée par le manège ou l'attraction, au m <sup>2</sup>	1,00 €	1,00 €



## Théophile Simon

La doyen de notre commune, nous a quitté à l'âge de 102 ans.

Théophile est né à Keriou-Langoat le 2 octobre 1920. A 14 ans, après ses études, il reste à la ferme familiale. En 1952, il vient s'installer, avec sa sœur Léontine, dans une petite ferme située rue des Menhirs. Il aimait le jardinage, la marche et les parties de boules le dimanche. Il nous laisse le souvenir d'un homme très discret, dévoué pour sa paroisse. Pendant 10 ans il a pris en charge l'ouverture et la fermeture des portes de l'église paroissiale.

## Sommaire

Infos pratiques	p. 2
Edito	p. 3
Etat civil	p. 4
Cérémonies	p. 5
Le budget	p. 6, 7, 8, 9
Le CMJ	p. 10
La MFS (Maison France Service)	p. 11
Le conseiller numérique	p. 12
Portrait d'un agent / Le CCAS	p. 13
La bibliothèque	p. 14, 15
L'Ehpad	p. 16
L'extension de la mairie	p. 17
Le bien sans maître / L'église	p. 18
Stade Bernard Le Quelennec	p. 19
Le programme voirie /	
L'urbanisme	p. 20
L'école élémentaire	p. 21
Le collège	p. 22
Diwan	p. 23
Le marché le mardi	p. 24
Les commerces	p. 25
Le club de tennis	p. 26
Le club de hand	p. 26
L'école de musique	p. 27
La pêche	p. 28
Le four à pain / Le jeu de piste	p. 29
Le service enfance jeunesse	p. 30
La journée prévention	p. 31

**Chères briacines, chers briacins,  
Après deux années fortement chahutées par la  
crise sanitaire, Bourbriac s'apprête à renouer  
avec le temps d'avant, celui où les étés briacins  
redoublaient d'intensité festive et culturelle.**

Fêtes et pardons, occasions propices à la joie, à la convivialité, vont, de nouveau, nous rassembler. Le budget 2022 a été voté lors du Conseil Municipal du 6 avril.

Un budget ambitieux approuvé, par l'ensemble des élus, à hauteur de 3 414 000€ en fonctionnement et 2 182 000€ en investissement, affiche un total de 5 596 000€.

Dans le contexte actuel difficile, qu'il s'agisse de la situation sanitaire toujours fragile ou de l'impact de la guerre en Ukraine, mais aussi, de la baisse prévisible des dotations, nous disposons d'une vision limitée appelant à la prudence. Il nous appartient de bien anticiper l'avenir en programmant, certes, des investissements, mais en veillant concomitamment à la maîtrise des coûts de fonctionnement comme d'investissement.

Il n'en demeure pas moins, que, fidèles à nos engagements, accompagner et encourager l'arrivée de nouveaux habitants, satisfaire les besoins de la population, favoriser le développement harmonieux de notre commune, nourrissent notre ambition au quotidien.

La situation financière saine de la commune nous autorise à poursuivre notre programme d'investissements :

### Extension de la mairie :

Ce projet destiné à l'accueil de nouveaux services (structure France Services, Agence postale communale, recueil des cartes d'identité et passeports) et à l'extension de la médiathèque, est financé à 70% par des subventions. Les travaux se poursuivent et devraient s'achever au printemps 2023.

### Maison de Santé Pluridisciplinaire :

Ce projet devrait se concrétiser dans les mois à venir, en concertation avec les professionnels de santé. Les études seront lancées avant la fin de l'année. Ce bâtiment situé sur le site de l'ancienne école Saint Briac regroupera plusieurs spécialités.

### Ecole :

La réfection complète des sols de l'école élémentaire par la pose d'un nouveau revêtement est programmée pour cette année.

### Gymnase :

Un programme de travaux de réfection de la toiture et de rénovation des tribunes est à l'étude.

### Voirie :

- Rue Gwazh ar Mogn : réfection des réseaux d'eaux usées et eaux pluviales,
- Programme de voirie habituel.

### Habitat :

- En partenariat avec Guingamp Habitat, reconstruction et réhabilitation complète de l'immeuble rue de l'Armor,

- Etude sur la création d'un nouveau lotissement.

**L'agglomération** engage, dès la fin de cette année, la reconstruction du bâtiment enfance/jeunesse sur le site de Roudoué.

### Je ne peux terminer cet édito sans évoquer l'avenir de l'hôpital de Guingamp.

Le projet de restructuration de l'offre de soins à l'échelle du GHT (Groupement Hospitalier de Territoire) des Côtes d'Armor, pourrait conduire à la suppression de la permanence des soins sur Guingamp.

La permanence des soins garantit la prise en charge chirurgicale des patients 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

L'évolution à venir limiterait la prise en charge, par la chirurgie, à l'activité de jour du lundi au vendredi.

Par ricochet, la maternité ne pouvant fonctionner sans la présence d'un plateau chirurgical, disparaîtrait.

En cas d'urgence de nuit ou de week end, les patients seraient dirigés vers Saint Briec ou Lannion.

Les conséquences d'une telle décision seraient dramatiques pour notre territoire, et plus encore, pour les communes du sud de l'agglomération, telle Bourbriac, éloignées des centres hospitaliers de Saint Briec et Lannion.

Ce projet est en totale contradiction avec les indicateurs sociaux et sanitaires relevant, pour notre territoire, une population fragile, vieillissante, pour laquelle un hôpital de plein exercice s'impose.

Les élus municipaux et communautaires, le conseil citoyen, le conseil de surveillance de l'hôpital de Guingamp, le comité de défense, le personnel, les organisations syndicales rejettent unanimement tout scénario conduisant à la fermeture de services au Centre Hospitalier de Guingamp.

La réponse de l'Agence Régionale de Santé est attendue pour le mois de septembre. Nous espérons un retour à la raison.

Pour l'instant, les beaux jours sont de retour.

Je vous souhaite un bel été vivifiant, reposant et de très bonnes vacances !

Votre Maire, Claudine Guillou.

Rédaction et édition : Commission Information et Communication de l'équipe municipale de Bourbriac

Directeur de publication : Claudine Guillou, maire

Dépôt légal : Été 2022

CONCEPTION & IMPRESSION : Roudenn Grafik - Z.I. de Bellevue - BP 10129 - 22201 GUINGAMP - Tél. : 02 96 119 700

## Décès 1<sup>er</sup> semestre 2022

Nos sincères condoléances aux familles de :

- **Monique GILLARD, veuve TANO** le 01/01/2022  
29 rue de Koad Liou - EHPAD
- **Jean JONGHMANS** le 02/01/2022  
29 rue de Koad Liou - EHPAD
- **Rémi LE BIHANIC** le 11/01/2022  
40 rue de Gwazh Ar Mogn
- **Marie SIMON** le 14/01/2022  
Roskaradeg
- **Simone QUÉROU** le 18/01/2022  
29 rue de Koad Liou - EHPAD
- **Michel PULLANDRE** le 19/01/2022  
2 Le Skoassel
- **Jean LACHATER** le 31/01/2022  
1 Kerbarzh
- **François CORRIO** le 07/02/2022  
89 rue de l'Armor
- **Jean LUCAS** le 09/02/2022  
29 rue de Koad Liou - EHPAD
- **Simone HERVÉ** le 10/02/2022  
29 rue de Koad Liou - EHPAD
- **Pierre LE BOUDER** le 11/02/2022  
10 Kerbellec - LANRIVAIN
- **Jeannine LE DU, veuve LE MOAL** le 13/02/2022  
2 Fretay
- **Ernesto IZQUIERDO** le 16/02/2022  
9 Krec'h Vihan
- **Albert FERNANDEZ, veuf MAHE** le 17/02/2022  
29 rue de Koad Liou - EHPAD
- **Joseph MAHÉ, veuf LE DIOURON** le 02/03/2022  
21 rue d'Avaugour
- **Marie-Thérèse LE DU, épouse FEUVRIER** le 21/02/2022  
26 Gwazh Prens
- **Jacqueline HUMBLLOT** le 22/02/2022  
1 rue du Tulumus
- **Claude CHIRON** le 23/02/2022  
21 rue de l'Armor
- **Liliane COMBEAUDOUX, épouse PRIGENT** le 04/03/2022  
3 rue de Gwazh Ar Mogn
- **Marie LE CLECH, veuve LE MOAL** le 05/03/2022  
29 rue de Koad Liou - EHPAD
- **Christiane LE BARS, veuve JÉGOU** le 10/03/2022  
Kosquer Lanniou
- **Madeleine LE GRAET, veuve LE COCQ** le 11/03/2022  
13 rue de Tournemine
- **Jean-Marie DUAULT** le 11/03/2022  
1 Langoat Huellan
- **Albert LE MOAL, époux LE CAIGNARD** le 25/03/2022  
2 Stangenad
- **Michel TREVIDY, époux LE QUEFFRINEC** le 30/03/2022  
1 Ruilh
- **Marie LE CAIRIOU veuve LE PAVEC** le 10/04/2022  
6 rue du Télégraphe
- **Yves POHER** le 13/04/2022  
1 Lojou
- **Jean GOUÉVIC** le 30/04/2022  
41 Kerjoly
- **Anne-Marie GRESSARD** le 02/05/2022  
11 Place du centre
- **Gérard LE GALL** le 13/05/2022  
20 rue de l'Armor
- **Raymonde LACOSTE veuve ROUMANES** le 16/05/2022  
29 rue de Koad liou
- **Marie Camille MALIGE** le 13/06/2022  
29 rue de Koad liou
- **Théophile SIMON** le 26/06/2022  
2 rue des menhirs

## Naissances 1<sup>er</sup> semestre 2022

La commune a enregistré 7 naissances. Nos félicitations aux parents.

- **Arthur ROUE** le 12/01/2022  
Guillaume ROUÉ et Lucie ORTIGOSA, rue de l'Armor - Kergroz
- **Sacha LE MEN** le 29/01/2022  
Cyrille LE MEN et Jocelyne NTAMBANI, 2 Les forges
- **Tya LE BARS ROLLAND** le 16/02/2022  
Yannick LE BARS et Solène ROLLAND, 10 Krec'h Vihan
- **Lyno LE BARS ROLLAND** le 16/02/2022  
Yannick LE BARS et Solène ROLLAND, 10 Krec'h Vihan
- **Enaël REUZE MARCHAND** le 24/02/2022  
Erwan REUZE et Cécile MARCHAND, 1 Kosquer Kerias
- **Maïlys LOZAC'H** le 14/03/2022  
Manuel LOZAC'HC et Stéphanie ROLLAND, 3 Kermabrinou
- **Lyna MAGOUROU** le 07/06/2022  
Anthony MAGOUROU et Maryne PHILIPPE, Ti Glaz



## Mariages 1<sup>er</sup> semestre 2022

4 mariages ont été célébrés.

Nos vœux les plus sincères aux mariés.

- **Lolita Belliard et Alison Legay**,  
1 rue du Tumulus, le 12/02/2022.
- **Magalie Guyomard et Serge Le Mouël**,  
34 Kermouchard 22540 Tréglamus, le 23/04/2022.
- **Vanessa Stéphan et Emmanuel Le Bars**,  
3 Gwazh Leuvé, le 11/06/22.
- **Maryline Martinot et Antoine Galante**,  
34 rue de l'Armor, le 18/06/22.



N'oublions pas nos combattants, nos déportés, nos victimes. Ce peut être un parent, un ami, un voisin. Aussi, rendons nous devant notre monument aux morts pour saluer respectueusement leur mémoire lors des cérémonies de souvenirs.

## Cérémonie du 60<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la guerre en Algérie

**Ce 19 mars 2022, 60 ans après, nous nous souvenons et rendons hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.**

Ce 19 mars 2022, 60 ans après, nous nous souvenons et rendons hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. A la fin de la cérémonie présidée par notre maire, Claudine Guillou, Mr Marcel Coatrieux, Président de la FNCA, nous rappelle le parcours de 4 de nos anciens combattants Pierre-Louis Chevance, Daniel Bouder, Yves Poher et Gilbert Le Faucheur, et leur remet la croix du combattant. Francis Le Diouren et Marcel Coatrieux se voient remettre La médaille de la Reconnaissance de la Nation. Elle est accordée aux anciens combattants ayant participé aux conflits armés majeurs auxquels la France a pris part.

*Marcel Coatrieux, Claudine Guillou, Pierre Louis Chevance, Daniel Bouder, Gilbert Le Fau-cheur et Michel Le Serbon*



## Le 24 avril

**La Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation honore la mémoire de tous les déportés sans distinction et rend hommage à leur sacrifice.**

Cette journée a pour vocation de rappeler à tous ce drame historique majeur, les leçons qui s'en dégagent, pour que de tels faits ne se reproduisent plus.



## Le 8 mai

**Le 8 mai est une date symbolique, célébrée dans toutes les communes.**

Lors de cette journée, l'ensemble des événements de la Seconde Guerre mondiale est commémoré : aussi bien la victoire des Alliés que la fin de l'oppression nazie en Europe.



## 1. C'est quoi le budget ?

**Un budget municipal est l'outil annuel** qui permet d'anticiper les recettes et les dépenses de la commune afin de gérer au mieux les finances publiques dans l'intérêt collectif. Le Budget Primitif de la commune est l'acte par lequel le conseil municipal prévoit et autorise les recettes et les dépenses de l'exercice.

### La Commune de Bourbriac gère :

- Le budget général,
- 2 budgets annexes :
  - Le budget « Régie de chaleur », qui trace les dépenses et les recettes liées à l'exploitation de la chaufferie bois
  - Le budget « Lotissements », qui trace les dépenses et les recettes liées aux lotissements Park Hastell et Goarem Morvan,
- Le budget de l'« Association Foncière » qui, sous l'égide d'une commission administrative composée d'agriculteurs

briacins et présidée par le Maire de la commune, retrace les dépenses d'entretien des 100 km de chemins d'exploitation, et enregistre les recettes liées aux cotisations des propriétaires de terres agricoles.

### Chaque budget est divisé en deux sections :

#### • La section de fonctionnement composée :

- **des dépenses** liées à la gestion courante des services de la collectivité (électricité, charges de personnel, remboursement des intérêts des emprunts, etc...),
- **des recettes** (impôts ménage et participations de l'Etat, recettes d'exploitation des services (accueil périscolaire, restaurant scolaire, location de salles...)).

#### • La section d'investissement composée :

- **des dépenses** liées :
  - > aux équipements et aux structures déjà existantes,
  - > des opérations d'amélioration du cadre de vie,
  - > de la valorisation du patrimoine communal,
  - > du remboursement du capital de la dette
- **des recettes** nourries :
  - > par l'excédent de fonctionnement (la section de fonctionnement affiche un niveau de recettes supérieur aux dépenses),
  - > par des subventions, fonds de concours...

## 2. Quelles sont les étapes clés ?

### a. Le vote du budget primitif (B.P.)

Il doit être voté par le conseil municipal avant le 15 avril de chaque année et correspond à un budget prévisionnel pour l'année en cours. Il est obligatoirement à l'équilibre, les services municipaux et la commission finances opérant un ajustement des dépenses en fonction des recettes envisagées. Il fixe le montant des impôts locaux qui seront payés par le contribuable.

### b. Le cas échéant : les décisions modificatives (D.M.)

Au cours de l'année, la Commune peut percevoir de nouvelles recettes, non connues au moment du vote du budget (par exemple les notifications de certaines subventions en cours d'année), perdre certains revenus (par exemple, pendant la période Covid nous n'avons perçu aucun

revenu concernant les locations de salles) et enregistrer de nouvelles dépenses (dépenses à caractère exceptionnel non budgétisées). Ces ajustements budgétaires constituent des décisions modificatives votées par le Conseil Municipal. Bien souvent elles ne suscitent pas de longs débats, car elles concernent plus des écritures comptables que des orientations politiques générales.

### Le budget primitif et les décisions modificatives forment le budget général de la Commune

### c. Le compte administratif (C.A.) et le compte de gestion (C.G.)

- **Le Compte Administratif** retrace scrupuleusement l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées dans l'année N-1, ainsi que les résultats de clôture.

Des écarts peuvent apparaître entre le budget primitif de l'année N et le compte administratif de l'année N-1 liés aux variations de dépenses et de recettes initialement inscrites. Le compte administratif fait également état des restes à réaliser (R.A.R.), arrêtés à la clôture de l'exercice. Ils correspondent aux dépenses engagées mais non réglées ainsi qu'aux recettes (subventions notifiées sur l'année mais non perçues sur l'exercice en cours).

- **Le compte de gestion**, tenu par le Trésorier, retrace également les mouvements en dépenses et en recettes. A la fin de l'année, les deux documents budgétaires (compte administratif et compte de gestion) doivent être concordants.

## 3. Ce qu'il faut retenir de l'année budgétaire 2021

- **Des dépenses de fonctionnement maîtrisées** : les dépenses de fonctionnement de la commune se situent en deçà du niveau de celles des communes de même strate (657€ par habitant contre 710€ pour les communes de même strate du département).

- **Une trésorerie saine** : la CAF (Capacité

d'Autofinancement) Brute représente la trésorerie potentielle issue des opérations de gestion de l'exercice. Par rapport aux communes de même strate, la CAF brute de Bourbriac se situe à un niveau supérieur (305€ par habitant contre 285€ par habitant pour les communes du département de la même strate). Le niveau de réserves au 31/12/2021 s'élève

à 997k€ soit une moyenne de 445€ par habitant (contre 427€ au niveau de la strate départementale)

- **Un faible endettement** : L'encours de dette fin 2021 s'élève à 230 € par habitant alors qu'il est de 784€ par habitant pour les communes de même strate du département.

# Les recettes et dépenses de fonctionnement 2021

Les recettes de fonctionnement 2021 - Montant en € par habitant				
	Commune	Département	Région	National
Ressources Fiscales	503	573	541	565
Dotations et participations	376	315	259	223
Ventes et autres produits courants non financiers	82	90	96	104
Produits réels financiers	0	4	1	0
Produits réels exceptionnels	1	13	10	0

Bourbriac : 2242 habitants - Régime fiscal : FPU : Communes de 2 000 à 3 500 habitants

Pour rappel, les recettes de fonctionnement sont issues du bloc local (commune et communauté d'agglomération) :

- de la fiscalité directe locale (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties)
- de la cotisation foncière des entreprises,
- des impôts locaux dits de «répartition» : CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises), IFR (imposition forfaitaire des entreprises de réseaux), TASCOT (taxe sur les surfaces commerciales).
- des dotations de compensation suite à la suppression de la taxe professionnelle (la DCRTP, le FNGIR),
- des dotations et participations de l'Etat (dont la DGF : dotation globale de fonctionnement),
- et des produits courants (locations, baux ...)

La dotation globale de fonctionnement de la commune de Bourbriac est de 786115 €, en baisse par rapport à 2020 de 72588 €

Les dépenses de fonctionnement 2021 - Montant en € par habitant				
	Commune	Département	Région	National
Charges générales	184	211	203	227
Charges de personnel	339	388	353	371
Charges de gestion courante	126	82	101	95
Charges réelles financières	7	25	18	16
Charges réelles exceptionnelles	1	4	5	5

Bourbriac : 2242 habitants - Régime fiscal : FPU : Communes de 2 000 à 3 500 habitants

Les charges à caractère général : achat de petit matériel, entretien et réparations, fluides, assurances...

Les charges de personnel : salaires et charges sociales,

Les charges de gestion courante : subventions et participations, indemnités des élus ...

Les charges financières : intérêts des emprunts, frais de renégociation ...

## Taux d'imposition 2022

	2021	2022
Taxe sur foncier bâti	35,23%	35,23%
Taxe sur foncier non bâti	71,75%	71,75%

Taxe foncière sur propriétés bâties : 35.23 %, composée, pour rappel :

- du taux voté par la commune en 2020 et maintenu en 2021 : 15,70%
- du taux représentant la taxe du Département, 19,53 %, afin de compenser la perte de Taxe d'Habitation sur les propriétés principales, un coefficient multiplicateur permet à la Commune de percevoir à minima la taxe perçue en 2020. Fixé à 1.00347 en 2021, il est de 1.005054 en 2022.

Il est rappelé que depuis 2021, la Commune ne perçoit plus de taxe d'habitation, hormis celle des résidences secondaires. Elle ne perçoit plus que les produits de la Taxe Foncière sur Propriétés Bâties (TFPB) et de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB).

Il est précisé que les valeurs locatives, fixées par l'Etat, seront revues à la hausse ; ce qui entraîne de fait, une augmentation inévitable pour les administrés en 2022.

## 4. Les défis qui attendent la commune pour 2022

Notre principal objectif : maintenir et améliorer la qualité de vie de nos concitoyens en évitant au maximum d'augmenter le taux de fiscalité des ménages :

### Améliorer les services à la population :

- Maison France Services : recueil des cartes d'identité et passeports, agence postale communale,
- Maison de santé pluridisciplinaire,
- Extension de la médiathèque, avec mise en place d'un espace « ludothèque ».

### Entretenir notre patrimoine vieillissant :

salles associatives, complexe sportif, logements communaux...

**Le budget voté par le conseil municipal est maîtrisé, et peut être qualifié de prudent. La situation financière est très saine. Toutes les dépenses ont été réalisées sur les réserves, et l'endettement de la commune est faible au regard des communes de même strate.**

Le contexte conjoncturel que nous connaissons actuellement impose une grande vigilance dans la gestion financière.

Nous allons devoir faire face à la hausse exponentielle :

- du prix de l'énergie et des fluides,
- de la masse salariale suite aux mesures gouvernementales (revalorisation des agents de catégorie C, dégel du point d'indice...),
- des denrées alimentaires,
- des matériaux, des fournitures de bureau, etc...

La commune est sans cesse en recherche de pistes d'économies, attentive néanmoins à ne pas impacter la qualité des services :

1. Lors du dernier conseil municipal, nous avons décidé d'adhérer à la centrale d'achats Océade qui :

- référence des prestataires dans tous les domaines d'activités des collectivités (alimentation, outillage, téléphonie, vérifications réglementaires, fournitures administratives, produits d'entretien...),
- négocie des contrats,
- permet aux collectivités adhérentes, si elles le souhaitent, de passer commande auprès des fournisseurs référencés, à des prix avantageux. La

plupart de nos fournisseurs sont déjà référencés auprès d'OCEADE : une moyenne de 30% d'économies à la clé,

- organise une mise en concurrence sur demande.
2. Un audit énergétique a été réalisé sur l'école élémentaire au printemps 2022, et devrait conduire à des préconisations en termes de bonnes pratiques/travaux pour limiter les dépenses énergétiques,
  3. En partenariat avec Guingamp Paimpol Agglomération, la voiture électrique Zoé, située sur la Place Etienne Rivoallan, est prêtée gratuitement aux agents et élus de la commune pour leurs déplacements professionnels ou en lien avec le mandat,
  4. La recherche de subventions est constante,
  5. Nous pratiquons une stricte mise en concurrence sur tous les postes de dépenses, et revoyons progressivement chaque contrat historique pour les questionner (photocopieurs, contrats de maintenance...),
  6. L'impression des documents administratifs est désormais limitée, le recours au vidéo projecteur est encouragé.

## Investissements 2022

### Les principaux projets d'investissement

Bâtiments communaux.....	10 000 €	Etude maison de santé pluridisciplinaire
Voirie.....	218 000 €	
Stade Bernard Le Quélenec.....	30 000 €	réseau assainissement et pluvial
Cimetière.....	22 000 €	Ossuaire, cavurnes...
Chapelle St Hervé St Huarneau .....	22 000 €	Vitrail
Signalétique .....	44 000 €	Fourniture de panneaux - panneau lumineux
Ecole élémentaire .....	35 500 €	Eclairage, changement des sols, local rangement vélo
Ecole maternelle.....	10 000 €	Changement de stores
Salle Des Forges.....	36 000 €	Travaux
Église .....	60 000 €	Entretien courant et travaux de mise en conformité
Rue du télégraphe.....	4 032 €	Travaux et effacement du réseau
Chapelle du Danouët .....	50 000 €	Travaux de couverture
Abords du plan d'eau .....	5 000 €	Aménagement passerelle et ponton
Rue De Goas Ar Mogn .....	6 512 €	Mission AMO et diagnostic eaux pluviales
Mairie.....	860 356 €	Travaux d'extension - informatique (déménagement locaux FS)
Local associatif Rue d'Avaugour.....	50 000 €	Travaux
Gymnase.....	36 249 €	Travaux d'étanchéité, remplacement des chéneaux pour la salle de tennis, matériaux pour tribunes
Achats mobilier et matériel.....	58 315 €	Autolaveuse, illuminations, taille haie, débroussailleuse, peigne à gazon, équipement informatique et mobilier
Bien sans maître.....	6 000 €	Diagnostic amiante avant démolition, valorisation travail en régie
Rue Hent Garenn.....	3 000 €	Diagnostic réseau eaux pluviales



# Les subventions aux associations 2022

Des règles définies par délibération le 11 mars 2021 :

## Associations communales :

Versement d'une subvention par licencié demeurant à Bourbriac.

Pour les licenciés hors commune, chaque association doit solliciter les communes de résidence.

## Associations hors commune :

Versement d'une subvention de 10€ par adhérent briacin (plancher de 15€ pour 1 adhérent)

Objet de l'association	Montant par licencié briacin
Association communale (avec compétition)	20 €
Association communale (sans compétition)	10 €
Association hors Commune (licenciés de -20 ans)	10€ (15€ pour un seul licencié)
Enfants en Centre de Formation et Instituts	50€ par jeune
Autres (affaires sociales, culture...)	Etude de chaque demande au cas par cas



Les subventions prévues pour les voyages scolaires seront versées aux familles sur présentation d'une facture acquittée par l'établissement.

### La culture

Bagad Boulviag (fonctionnement)	2 500 €
Association du Danouët	800 €
Centre Culturel Breton	400 €
Ecole de Musique	850 €
AFN	300 €
IT Style	800 €

### Les affaires sociales

ADMR Bourbriac	500 €
Solidarité Paysans de Bretagne	500 €
Centre d'aide Alimentaire Pays Guingamp	1 500 €
Les restaurants du cœur	1 500 €
Les Amis de Koad Liou	960 €
Foyer Socio-Educatif Collège Jules Ferry	500 €
Rêves de clown	50 €

### Les associations communales (avec compétition)

Union Sportive Briacine	1 140 €
60ème anniversaire Union Sportive Briacine	500 €
USB Section Hand Ball	960 €
Association Sportive Collège	400 €
Tennis Briacin	960 €
Dojo Bro Dréger	900 €

### Les écoles

Enfants briacins scolarisés au collège Jules Ferry à Bourbriac	
Séjour en Grande Bretagne	1 250 €
Séjour en France	380 €

### Les associations communales (sans compétition)

Amicale laïque	220 €
Amicale Cyclos Bourbriac	80 €
Les racquetteurs	110 €
Club des cheveux d'argent	1 040 €

### Enfants briacins en centre de formation et instituts

Chambre des métiers Côtes d'Armor	250 €
MFR Loudéac	100 €
MFR Plérin	50 €
C.F.A. de Plérin	50 €
Instituts Médico éducatif de Carhaix	50 €

### Les associations hors commune (licencié de -20 ans)

GRACES Twirling Club	150 €
Studio Danse	30 €
L'ACLAC Coadout (salon du livre)	202 €
Amicale Laïque Ploumagoar Danse et fitness	40 €
Club Nageurs Guingampais	30 €
Skol Gouren	15 €
Cyclo club du blavet Rostrenen	15 €
Guingamp roller skating	15 €
Tréguieux Langueux athlétisme	15 €

**Total subventions associations 20 112 €**

### Cotisations

Association des Maires de France 790 €

**Total concours divers 790 €**



## Le conseil municipal des jeunes

### Actions du premier semestre 2022

Ainsi depuis le début de l'année 2022, ils ont participé à différentes commémorations, ou à des événements organisés par la mairie : accueil des nouveaux arrivants et des bébés 2020/2021, par exemple.

En parallèle ils se réunissent régulièrement : déjà 3 réunions depuis le début de l'année pour réfléchir et proposer des améliorations ou aménagements du cadre de vie briacinois. Pour exemple, ils poursuivent actuellement un projet initié par les jeunes élus précédents à savoir l'installation d'une cabane à livres sur le site de Roudoué. C'est ainsi que le 15 Juin dernier, le CMJ a rencontré les services techniques pour un échange sur les contraintes de cette construction assurée par les agents de la commune.

En tout état de cause, ce projet devrait se concrétiser au printemps 2023. Le choix de la structure est arrêté, il s'agit maintenant de prévoir le budget prévisionnel.

Le CMJ peaufine également un projet de longue date : l'organisation d'une rando gourmande sur la commune au printemps 2023.

Le menu est défini, reste à ajuster le tracé du parcours qui doit prendre en compte les différentes contraintes : liaisons, stationnement, voirie...mais le groupe est déterminé.

Pour une prise de conscience de ce que cela représente, plusieurs d'entre eux ont participé à la rando gourmande organisée à St Huarneau le 4 juin 2022. Rien de tel qu'une mise en situation réelle !

Enfin, touchés par l'actualité mondiale de ce premier semestre, les jeunes élus ont fait preuve d'initiatives en lançant une collecte pour l'Ukraine au cours du mois de Mars. Les pompiers de Bourbriac ont été des partenaires précieux car la caserne a été mise à disposition transformée en point de collecte des produits.

C'est d'ailleurs par l'intermédiaire de l'association PICA 22 (Pompier International Côtes d'Armor) que les produits collectés ont été acheminés aux frontières de l'Ukraine.

Nos jeunes élus ont tenu des permanences et ont aidé à trier et emballer les produits. Cette opération fut une réussite puisque ce ne sont pas moins de 60 cartons qui ont été acheminés ! Merci les jeunes pour cet élan de solidarité !

Enfin nos jeunes élus font montre de la plus grande vigilance n'hésitant pas à signaler toute dégradation ou anomalie constatée dans les espaces publics de notre commune, Merci à eux !

**Les jeunes élus font preuve d'une bonne dynamique et sont investis pour leur commune !**



# Maison France services

**Conscient des besoins d'accompagnement de la population du bassin de vie et convaincu de la nécessité absolue d'apporter une réponse à l'errance administrative, le conseil municipal a délibéré en mai 2021 en faveur de la candidature à la labellisation d'une maison France service, laquelle a été acceptée début janvier 2022.**

La maison France services a été inaugurée le jeudi 3 mars 2022 en présence de M. Le Préfet Thierry Mosimann, Mme Claudine Guillou, Maire, Mr Le Député, Yannick Kerlogot, Mme Béatrice Le Couster Conseillère Départementale et le Maire Honoraire de Bourbriac, Mr Yannick Botrel. Les maires du secteur étaient également présents.

## Des indicateurs sociaux défavorables témoignent de la fragilité sociale du territoire :

- La commune compte 23,3 % de personnes sans diplôme,
- 20,1 % de la population a un diplôme supérieur au bac,
- 35,9 % des personnes ont plus de 60 ans.

Implanter une maison France service, c'est jouer la carte de la proximité, de la coopération inter-administrative et mettre, plus que jamais, l'usager, et tout particulièrement l'usager fragile, celui qui a, à la fois, le plus grand besoin de l'administration et les plus grandes difficultés à entrer et à rester en contact avec elle, au cœur du service public.

## Simplifier les démarches auprès des administrations :

Ainsi, la maison France services de Bourbriac est le relais de 9 partenaires de l'État : Pôle emploi, la Caf, la Caisse primaire d'assurance maladie, la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail, la Mutualité sociale agricole, le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, la Direction départementale des Finances publiques et La Poste.

Dans ce cadre, une permanence d'accueil et de conseil du CDAD (Conseil départemental d'accès aux droits) a été mise en place : une juriste se tient à votre disposition le 4<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois. Ce partenariat avec le Ministère de la Justice facilite l'accès à l'information et apporte une réponse aux problématiques en matière de droit que peuvent rencontrer les citoyens de notre territoire.

Monsieur Le Préfet a rappelé avec force que la maison France service :

**« c'est un ensemble de services publics, en un seul endroit, au plus près de chez soi. »**



Pour autant, les agents France Services ne sont pas des experts dans les domaines de chaque opérateur. Ils sont une « porte d'entrée » vers ces services. Ils relaient vos questionnements et vos blocages à des référents directs, et vous accompagnent pour démêler une situation complexe. Ils n'entrent pas dans l'instruction des dossiers.

## Quelques chiffres :

50% des accueils se déroulent en présentiel sans rendez-vous,  
35% en présentiel sur rendez-vous et 15% par téléphone (appel spontané).

## Les principales thématiques abordées

1. L'immatriculation de véhicule,
2. Les impôts,
3. La retraite personnelle,
4. Les questionnements juridiques,
5. La carte vitale.

C'est un relai efficace. La majorité des demandes trouve une issue grâce au dispositif France Services. Un seul rendez-vous ne suffit pas forcément (pièces à transmettre...). En amont de votre visite, il est fortement recommandé d'appeler les agents France Services afin d'établir la liste des pièces qu'il vous faudra fournir.

La Maison France Services se prépare à accueillir le dispositif de recueil des cartes d'identité et passeports au cours du dernier trimestre ainsi que l'agence postale communale en début d'année 2023. Vous serez accueillis par Mme Anne-Marie Glémarec et Jocelyne Ntambany.



# On vous accueille !

**PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS**



**CONSEILLER  
NUMÉRIQUE  
France  
services**



**La désertification des services publics en ruralité, l'exigence de dématérialisation des démarches administratives ont conduit les élus à déployer un certain nombre de services supplémentaires aujourd'hui nécessaires aux usagers.**

La commune a opéré un virage numérique et transformé son mode de fonctionnement en développant l'inclusion numérique.

Guillaume Poux, Conseiller Numérique, recruté dans le cadre du plan de relance de l'Etat, a pour mission première d'insuffler cette transformation numérique auprès des usagers et des agents de la collectivité.

L'accompagnement s'adresse prioritairement aux personnes éloignées des outils numériques.

Il répond également aux attentes des personnes déjà initiées, souhaitant améliorer leur maîtrise des outils.

Plusieurs actions ont déjà été menées par Guillaume Poux :

- Présentation des services du CNFS à l'entrée du magasin Carrefour contact,
- Coanimation de l'atelier « Identité numérique » avec la Responsable de l'Espace Commercial (REC) du secteur de Guingamp,
- Animation de l'atelier « Mon Espace Santé »,
- Création de deux ateliers les jeudis et vendredis matin.

Lors de ces séances, 3 thèmes ont été régulièrement abordés : la prise en main du matériel, la culture numérique et la gestion de contenus numériques.

**D'autres ateliers sur-mesure, seront proposés en réponse aux besoins des usagers. Ces ateliers s'adressent aux grands débutants comme aux confirmés souhaitant se perfectionner. Le conseiller s'adapte à la demande.**

**De janvier à juin, ce sont 28 ateliers programmés, 190 participants, et 67 personnes accompagnées individuellement.**

Ci-dessous les thèmes des ateliers abordés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2022.

**Le smartphone**

- Art & Culture
- Mon identité numérique
- Se divertir
- Prise en main du smartphone X3
- Gmail
- Echanger avec ses proches
- Google lens
- Stocard
- Yuka
- Photoscan

**L'ordinateur**

- Le clavier et la souris
- L'ordinateur et ses périphériques
- Stocker, ranger, partager
- Visioconférence
- Les bases du traitement de texte X3

**Google Lens** permet de rechercher ce que vous voyez, d'aller plus vite et de mieux comprendre le monde qui vous entoure. Et il vous suffit pour cela d'une caméra ou d'une photo.

**Stocard**: l'application vise à dématérialiser les cartes de fidélité.

**Yuka** : l'application permet de scanner le code-barres des produits alimentaires & cosmétiques et décrypter leur composition. Elle évalue l'impact des produits sur la santé en les classant par code couleur allant du vert au rouge.

**Photoscan** : l'application permet de numériser et d'enregistrer vos photos papier préférées à l'aide de l'appareil photo de votre téléphone.



De juillet à octobre, nous vous proposons les ateliers suivants :

**Le smartphone**

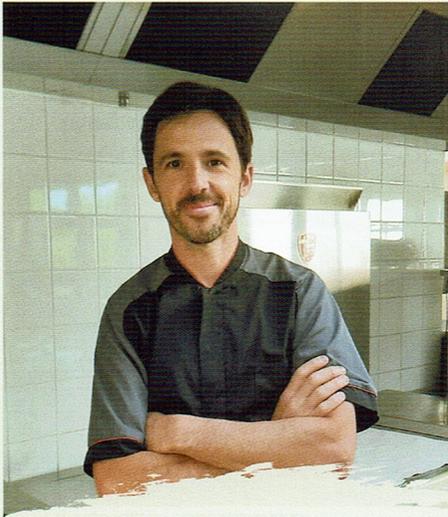
- Atelier bilan
- Se déplacer
- Visioconférence

**L'ordinateur**

- Atelier Bilan
- Atelier logiciels libres
- Ateliers outils libres (sans GAFAM)
- Traitement de texte
- Gmail
- Echanger avec ses proches
- Achats sur internet



## Portrait d'un agent **BRIEUC MEVEL** *Cuisinier au restaurant scolaire*



### D'où venez-vous ?

Je suis originaire de Ploumagoar et je suis papa de deux enfants.

### Depuis combien de temps avez-vous pris vos fonctions à la cantine municipale ?

Cela fait 17 ans. J'ai intégré le restaurant scolaire en 2005, je secondais Thérèse Crom. Je l'ai remplacée à son départ en retraite. J'ai exercé également dans la restauration traditionnelle, et, occupé un poste de second à Perros Guirec. J'ai choisi de travailler en restauration collective pour de meilleures conditions de travail et préserver ma vie de famille.

### Pouvez-vous nous décrire votre métier de cuisinier ?

Je conçois les menus tout en veillant à l'équilibre alimentaire.

Plusieurs critères obligatoires sont à prendre en compte :

- L'intégration de produits bio et locaux,
- L'Élaboration de plats végétariens,

- L'équilibre nutritionnel avec l'apport nécessaire en fibres, calcium...
- Et des critères qualitatifs (tel que le mode de production, la provenance du produit).

Je prépare et transmets les commandes auprès des fournisseurs.

J'élabore les plats avec mes collègues Fabienne et Christelle.

J'interviens également au service du restaurant scolaire et l'entretien des locaux.

### Qu'est-ce qu'il vous plaît dans votre travail ?

Cuisiner pour les enfants, leurs faire découvrir de nouvelles saveurs et diversifier leurs goûts.

Les enfants, le meilleur jury ! ils vous disent s'ils aiment... ou pas.

Être à leur écoute nous permet d'améliorer et faire évoluer nos plats.

## CCAS

### *Le centre communal d'action sociale de bourbriac*

**Le Centre Communal d'Action Sociale de Bourbriac est un établissement public qui porte la politique sociale de la commune. Toute commune de plus de 1500 habitants a l'obligation d'avoir un CCAS.**

#### Son organisation

Le Maire, Claudine Guillou en préside le conseil d'administration composé de :

#### • conseillers municipaux :

Florence Guégan, Christian Droniou, Sandrine Touchery Crépieux, Christelle Le Couster, Louis Sérandour, Myriam Le Neindre ;

#### • personnes qualifiées intervenant dans le champ de l'action sociale via des associations de retraités, oeuvrant dans le champ du handicap ou luttant contre les exclusions :

Evelyne André, Véronique Dieuzy, Dominique Georgelin, Daniel Keravis, Eric Le Couster, Gwenaëlle Le Gonidec.

Le CCAS dispose d'un budget autonome.

#### Ses missions

Elles sont définies par le code de l'action sociale et des familles art L 123-5.

#### Certaines sont obligatoires, les principales restent :

- La constitution et l'instruction des demandes d'aide sociale (aide sociale à l'hébergement...),
- La domiciliation : Les personnes sans domicile peuvent se présenter au CCAS afin d'obtenir un lieu de domiciliation. Elles peuvent ainsi recevoir leur courrier et solliciter l'ouverture de droits communs.

#### D'autres sont dites facultatives :

la commune détermine ses propres orientations lesquelles doivent contribuer à « une action générale de prévention et de développement social de la commune », comme défini dans le code de l'action et des familles.

#### Le CCAS de Bourbriac gère à ce titre :

- l'EHPAD de Koad Liou accueillant 64 résidents,
- les 16 appartements de l'immeuble sis 23 rue de l'Armor,
- Il contribue aussi à recenser les besoins de sa population afin de mettre en place des actions en lien avec les partenaires institutionnels.  
Exemple : le transport à la demande déployé sur Bourbriac en lien avec Guingamp Paimpol Agglomération.

#### Un interlocuteur privilégié

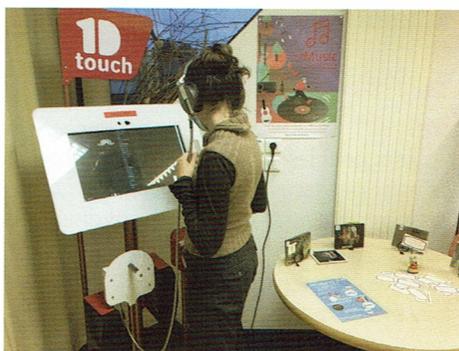
Sachez que le CCAS de Bourbriac peut vous aider si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à nous contacter au 02 96 43 40 21 ou vous rendre en mairie pour prendre rendez-vous.

# Du côté de la médiathèque

## ... Rétrospective

### Un début d'année riche et varié.

Une Malle «zen attitude» remplie de nombreux documents sur le thème, une Borne I Touch pour découvrir les ressources numériques proposées gratuitement par la Bibliothèque des Côtes d'Armor, une très belle exposition photographique de Mathieu Lavant intitulée « Le temps des Nianli : les pardons chinois ».



Borne I Touch

## Le Prix chronos de littérature

Suite aux lectures faites dans les classes des deux écoles, les votes ont été organisés à la mairie de Bourbriac en présence d'élus.



### Résultats à Bourbriac :

Catégorie CP-CE1 « Mr Leblanc et l'homme en noir » de Bernard Villiot et Barbara Brun aux éditions Gautier-Languereau

Catégorie CE2-CM1 « Le livre du rien » de Rémi Courgeon aux éditions Seuil jeunesse

Catégorie CM2 « Tout le monde l'appelle Paulette » de Mano Gentil aux éditions Oskar  
Les résultats nationaux sont consultables sur le site du prix : <http://www.prix-chronos.org/>

## Animation au Relais Petite Enfance

La médiathèque s'est déplacée au Relais Petite Enfance de Bourbriac pour proposer un temps d'animation autour de comptines, chansons et jeux de doigts.

Ce temps de partage a ravi petits et grands.

## La Grainothèque : le retour !

Après quelques mois d'absence, la grainothèque est de retour à la médiathèque depuis le 21 mai.

### A quoi cela ressemble ?

Située à l'entrée de la médiathèque, une boîte avec des sachets de graines. Des graines de fleurs, de légumes ou de fruits. Des variétés anciennes, des variétés traditionnelles de nos terroirs.

### Comment ça se passe ?

On dépose des graines ou on en prend, ou on fait les deux. (Attention aux hybrides F1 : les graines donnent des plantes qui dégénèrent)

Tout le monde peut participer, petits ou grands.

Nul besoin d'être abonné à la médiathèque, la boîte est libre d'accès. On peut faire ses sachets sur place, à partir de papier récupéré. N'hésitez pas à nous demander, on vous expliquera comment réaliser des sachets en utilisant la technique de l'origami.

### Pourquoi ?

- Pour la gratuité et le partage,
- Pour la liberté d'échanger et de reproduire ses graines,
- Pour une biodiversité cultivée,
- Pour tous car nous sommes tous concernés.

### Comment faire ses graines ?

La médiathèque propose des livres qui peuvent vous renseigner sur les techniques simples à utiliser. On trouve aussi des informations sur Internet.



## 1, 2, 3 ça joue !

Des séances jeux de société étaient proposées le mercredi 18 mai et le samedi 21 mai, dans la salle de réunion de la mairie. Le public a pu découvrir ou redécouvrir en famille une sélection de jeux préparée par Amélie.



Atelier jeux de société le samedi 21 mai

## Une exposition et un tapis-lecture sur le cirque

Les classes des écoles de la commune sont venues découvrir cette exposition prêtée gratuitement par la Bibliothèque des Côtes d'Armor.



Classe de CP de l'école publique venue en visite

La médiathèque s'est déplacée dans les écoles maternelles avec un tapis-lecture sur le cirque pour un temps d'animation.



Animation dans la classe des Petits à l'école Diwan

## Pendant l'été

- Animation Jeux de Société\* avec les jeunes du Local Jeunes le mardi 12 juillet de 14h à 16h.
- Création de jeux\* avec les 9 ans et plus du Centre de Loisirs Sans Hébergement les mardis 19 et 26 juillet de 14h à 16h.
- Visites du CLSH à la médiathèque\*  
\*Si vous êtes intéressés, renseignements à Guingamp Paimpol Agglomération

Cet été, la médiathèque reste ouverte aux heures habituelles.

De nouvelles acquisitions de livres et de jeux de société vous attendent.

### A la rentrée

Avec le Relais Petite Enfance de Bourbriac, Guingamp Paimpol Agglomération : Intervention de la médiathèque le mardi 27 septembre à 10h15 : Comptines, chansons et jeux de doigts au programme.

### NOUVEAU :

deux rencontres « Bébé Bouquine » à la médiathèque le mardi 18 octobre : 9h30 et 10h45 (Inscription à la médiathèque ou au Relais Petite Enfance de Bourbriac) Histoires, comptines, chansons enfantines et jeux de doigts. Un moment privilégié pour les tout-petits et les adultes qui les accompagnent.



## 1,2,3 ça joue !

Des moments conviviaux et de partage autour des jeux de société.

La médiathèque a acquis de nombreux nouveaux jeux. Venez essayer en famille notre sélection pour la rentrée.

Trois nouvelles dates vous sont proposées :

- mercredi 14 septembre de 10h30 à 11h30,
- mercredi 14 septembre de 16h30 à 17h30,
- samedi 17 septembre de 10h30 à 11h30.  
(à partir de 4 ans, Inscription obligatoire à la Médiathèque)

## Festival Alimenterre : projection d'un film à la médiathèque.

Festival de films documentaires. <http://www.festival-alimenterre.org/>

Organisé par le CFSI (Comité français pour la solidarité Internationale).

C'est un événement international sur

l'alimentation durable et solidaire organisé chaque année du 15 octobre au 30 novembre. Autour d'une sélection de 9 films documentaires, il amène les citoyens à s'informer et comprendre les enjeux agricoles et alimentaires en France et dans le monde. Notre partenaire départemental est le RESIA (Réseau Solidarités Internationales Armor).

*La date de la projection vous sera communiquée ultérieurement.*

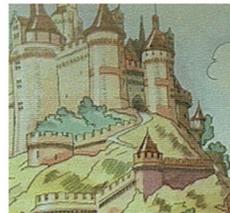


## Exposition « le Moyen Age se la raconte »

L'image d'un château, les héros tels Ivanhoé ou le roi Arthur, et ceux de la vie quotidienne, les chevaliers magnifiés, mais aussi des paysans, les grands courants de production littéraire de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle à nos jours, les représentations du Moyen-Age que font les auteurs et les illustrateurs jeunesse à travers la diversité de production littéraire entre 1850 et 1980... : les thèmes sont multiples.

L'exposition produite initialement par le Château de la Hunaudaye est une invitation à remonter le temps.

*Cette exposition nous est prêtée gratuitement par le Conseil départemental des Côtes d'Armor.*



## Boîte animée les musiciens de la Nouvelle-Brême

Ouvrez grand vos yeux et tendez vos oreilles ! Ça va swinguer et chanter dans les bibliothèques ! Fous rires, émotions, tout y est dans le conte revisité par Pierre Delye et illustré par Cécile Hudrisier (aux éditions Didier Jeunesse). Après le succès de la première tournée, les bibliothécaires raconteront l'histoire en manipulant des personnages en bois, des objets aimantés joliment conçus par Marine Ginod de la Compagnie la Raconteuse. Un moment de partage à ne pas manquer !

*Cet outil d'animation nous est prêté gratuitement par le Conseil départemental des Côtes d'Armor.*

### Horaires d'ouverture

Mardi : 9h00-12h00  
Mercredi : 10h00-12h00 / 13h00-18h00  
Vendredi : 16h00-19h00  
Samedi : 09h00-12h00

### Abonnements

Inscription individuelle : 10 € par an  
Inscription familiale : 15 € par an  
Chaque lecteur peut emprunter :  
6 documents écrits + 1 DVD + 1 Cd de musique + 1 Jeu de Société

### Catalogue de la médiathèque en ligne

L'accès au catalogue en ligne permet à tous d'interroger les quelques 12 000 documents disponibles à la médiathèque, de connaître leur disponibilité en temps réel mais aussi de découvrir les nouveautés et d'avoir accès à des informations pratiques (horaires, conditions de prêt...) Si vous êtes adhérent, à partir de votre compte lecteur, vous pouvez consulter vos prêts en cours, connaître les dates de retour des documents, les prolonger, faire des réservations...

### Prêt d'une liseuse

Une liseuse Cybook Muse Light est à la disposition des lecteurs, prêtée pour une durée de 4 semaines (renouvelable une fois).

### Ressources numériques

L'adhésion à la médiathèque vous donne accès gratuitement aux ressources numériques de la BCA sur le site : <http://bca.cotesdarmor.fr>

Depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet, vous pouvez télécharger des livres numériques, écouter de la musique, regarder des films en streaming, suivre des cours en ligne, lire des magazines. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à demander vos codes d'accès à la médiathèque !

**Espace multimédia :** Ordinateurs et imprimante sont à votre disposition. Internet et Wifi possible.

« Le monde est un livre dont chaque page nous ouvre une page »

*Alphonse de Lamartine*

### Médiathèque - Mediaoueg

(Mairie de Bourbriac)

11 place du Centre - 22390 Bourbriac

2<sup>ème</sup> étage avec ascenseur

02.96.43.62.25

[mediatheque@bourbriac.bzh](mailto:mediatheque@bourbriac.bzh)

# Vieillir ensemble

**Au début de l'année, aux mois de janvier et février, l'Ehpad a connu un épisode compliqué du fait de la covid.**

**Les résidents ont dû être confinés.**

Au mois de mars dernier, les résidents ont pu reprendre leurs activités, du lundi au vendredi, accompagnés de l'animatrice.

Début avril, Zofia a pris sa retraite. Elle est remplacée par Sophie, bien connue à l'Ehpad où elle exerce en tant qu'aide-soignante depuis 2006. Depuis le mois d'avril, plusieurs animations se sont déroulées.

Un poulailler riche de 2 poules et un coq fait la joie de nombreux résidents. Au mois d'avril dernier 10 poussins ont vu le jour.

Les résidents ont commencé à travailler dans le jardin, ils ont planté des plants de tomates, de salades, de betteraves rouges ainsi que des plants d'aubergines. Ils prennent plaisir à travailler la terre.

Au mois de mai, 10 résidents accompagnés d'encadrants sont allés au cinéma à Guingamp voir le film de Marcel Pagnol « le temps des secrets » : un moment apprécié par tous.

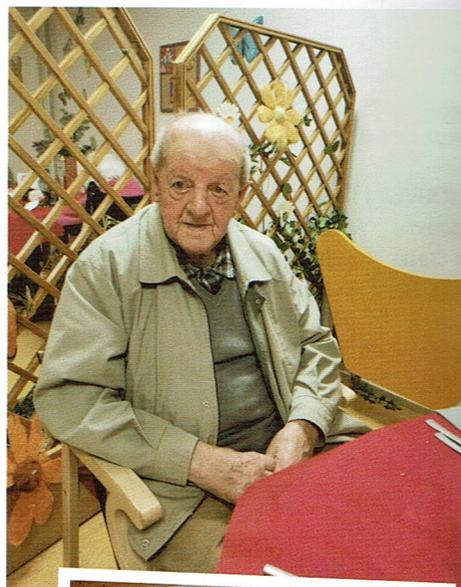
En juin, M. Hubert Rolland nous a invités au goûter, à Bourbriac en pleine nature en compagnie des ânes, avec une vue magnifique sur la cabane dans les arbres fabriquée de ses mains. Un moment très apprécié par tous. Le 28 juin nous sommes allés pique-niquer en bord de mer à Trestel à Trévou Tréguignec. Fin Juillet la bande à Philo est venue jouer pour l'ensemble des résidents et fêter les anniversaires de Juin et Juillet.

**Un programme d'animation varié avec une attention pour chacun d'entre eux.**

Interview de M. Cadiou Yves 96 ans, originaire de Bulat-Pestivien :

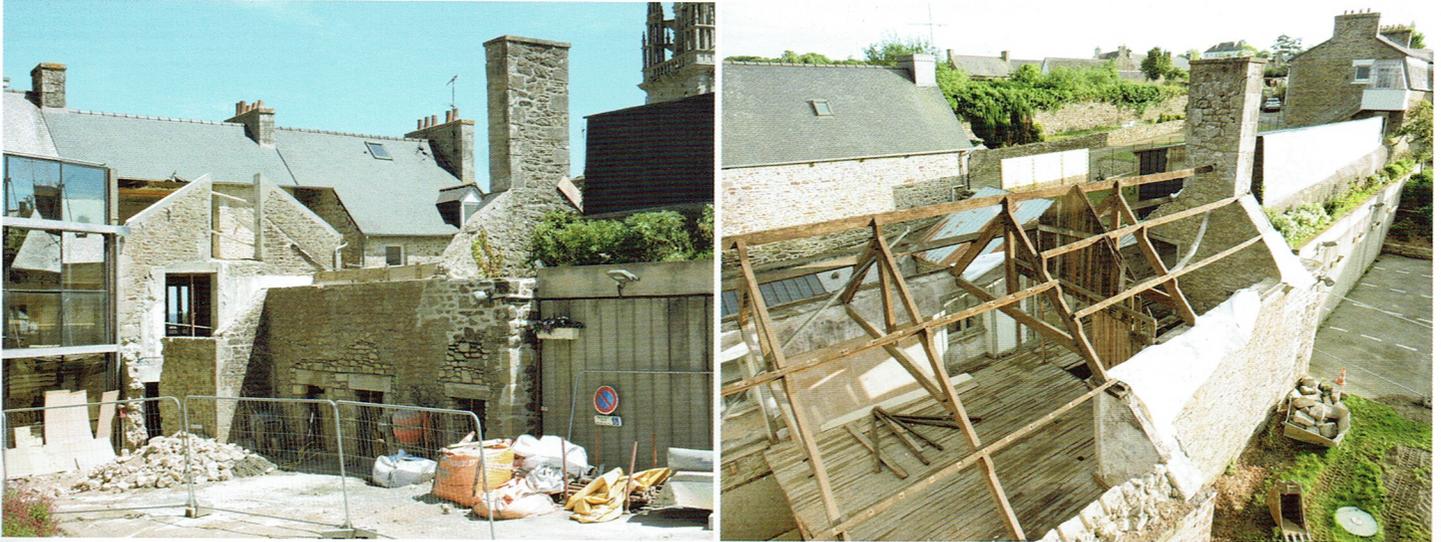
"Agriculteur, j'ai passé ma vie à Bulat Pestivien, je suis à l'Ehpad depuis janvier 2018 et je suis bien ici. On s'occupe bien de moi, le personnel est agréable et serviable. Heureusement qu'on trouve des maisons comme ici pour prendre soin de nous, dit-il, car dans le temps, on n'avait pas tout le confort comme aujourd'hui pour bien vieillir".

**"vieillir ensemble, ce n'est pas rajouter des années à la vie, mais de la vie aux années"**



# EXTENSION DE LA MAIRIE

## *Les travaux sont engagés*



**Le bâtiment de l'ancienne pharmacie, d'une surface de 270 m<sup>2</sup> composé d'un rez-de-chaussée et de deux étages, accueillera de nouveaux services au public au printemps 2023 :**

- Au rez-de-chaussée : la maison France service, l'agence postale communale, des espaces pour les rendez-vous individuels et les ateliers numériques,
- Au 1<sup>er</sup> étage : un espace de coworking, une salle de visioconférence,
- Au 2<sup>ème</sup> étage : une extension de la médiathèque actuelle qui améliorera le confort des usagers et permettra de développer d'autres activités.

La maîtrise d'œuvre de cet ouvrage a été confiée à Jean-Yves Danno, Architecte.

Les élus ont souhaité allouer le marché afin de permettre aux entreprises, quelle que soit leur taille, d'accéder à la commande publique. Le marché se répartit sur 9 lots.

LOT	ENTREPRISE	Montant devis hors taxes
1- Désamiantage - démolitions	Lavigné démolition Quessoy	76 519,50 €
2- VRD - Gros œuvre	Armorique constructions Lannebert	153 945,00 €
3- Charpente - Menuiseries	Groleau Perros Guirec	162 873,63 €
4- Couverture Ardoise et Zinc	Guillerm Bourbriac	33 154,46 €
5- Placo- Isolation	OPI Cavan	94 421,92 €
6- Chapes - carrelages - faïences	CPLB - Le Borgne Quessoy	17 048,02 €
7- Peintures - Revêtements souples	Rondel Plérin	19 316,05 €
8- Plomberie - Sanitaires - Chauffage gaz	Le Bihan Bégard	36 650,00 €
9- Electricité - Ventilation	AM-ELEC Ploumagoar	43 078,21 €
<b>TOTAL PREVISIONNEL</b>		<b>637 006,79 €</b>

Certains travaux réalisés en régie généreront des économies :

- la protection des planchers bois conservés aux niveaux 1 et 2,
- la dépose des menuiseries extérieures aile ouest.

Ce projet est financé à 70% par les fonds d'Etat (DETR : 250.600€, DSIL : 229 292€), et le fonds de concours de Guingamp Paimpol Agglomération (30.361€).



# Acquisition d'un Bien sans Maître

Suite à une délibération du conseil municipal sous la présidence de Madame Le Maire Claudine GUILLOU :

Considérant que l'immeuble sis Gwarzh Prenn, sur la parcelle cadastrée à la section B n° 539 appartenant à M. Roland Carré, peut faire l'objet d'une acquisition dans le cadre d'une procédure de biens vacants sans Maître pour les raisons suivantes :

- décès du propriétaire,
- aucun versement de Taxe Foncière depuis 3 ans,
- aucune transmission immobilière depuis le 01/01/1956.

Le Maire est autorisé à lancer la procédure d'acquisition et d'autoriser toutes les démarches administratives s'y rapportant le 26/11/2020.

L'arrêté portant sur l'incorporation de ce bien sans Maître dans le domaine communal a été signé le 21/10/2021.

Le permis de démolir est actuellement à l'instruction des services de l'Etat.

Dès l'accord obtenu, ce bâtiment disgracieux sera déposé et l'espace libéré paysagé.



## L'église

### Travaux d'entretien 2021

Comme chaque année, des travaux d'entretien de l'Eglise, classée à l'inventaire des Monuments Historiques, ont été effectués sur la base des préconisations de la DRAC Bretagne.

Ces travaux sont financés à hauteur de 80% par l'Etat, la Région et le Département.

#### Les travaux d'entretien courant réalisés :

##### Sur l'extérieur

- Etanchéité du glacis de la baie nord au-dessus du cœur et de la corniche protégeant le solin,
- Réfection au niveau de l'angle extérieur à la jonction de la nef et du transept Sud.

##### A l'intérieur

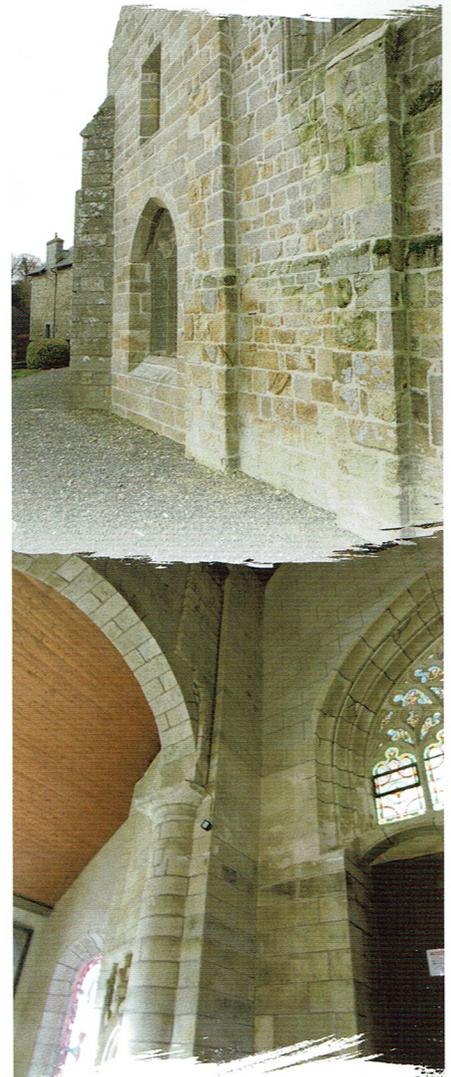
- Dépose de l'enduit instable sur 17 m<sup>2</sup>, brossage des supports, enduit à la chaux finition à la main de bois, traçage de faux parements, application d'un badigeon pigmenté se rapprochant de l'existant,
- Dégarnissage des joints sur moellons ou pierres sur une profondeur de 2 cm sur une surface de 28 m<sup>2</sup>,

- Dépose des parties désorganisées sur 5 ml ; purge et reprise des maçonneries sur une hauteur de 2.50 de part et d'autre de la baie.

#### Les travaux de maçonnerie réalisés

- Escalier d'accès à la Tour
- Intérieur
  - Mur ouest de la Nef
  - Crypte
- Extérieur
  - Contreforts façade nord
  - Revers pavé
  - Rejointoiement sur façades Extérieures

L'entreprise LE BOULZEC, a effectué ces travaux pour un montant de 40 318,72 € TTC.



## Stade Bernard Le Quellenec

### *Mise aux normes des terrains de Foot Ball*

L'évolution des normes l'imposant, une mise en conformité du complexe de football Bernard Le Quellenec s'est avérée nécessaire, afin de permettre aux joueurs du club local de continuer à pratiquer leur sport en compétition.

Différents petits réaménagements ont été réalisés : signalétique, sanitaires à destination du public...mais l'investissement le plus important est intervenu sur le terrain d'honneur.

En effet il a fallu :

- réajuster les dimensions du terrain,
- remplacer intégralement la main courante, les buts, les bancs de touche...
- pour le terrain du bas il a fallu mettre aux normes les bancs de touche qui n'étaient plus à bonne distance de l'aire de jeu.

Les différents travaux se sont déroulés en plusieurs phases. En effet suite au diagnostic, réalisé par la commission dédiée du district, un diagnostic amiante des installations (bâtiments, mains courantes) a été délégué, un assistantat à maître d'ouvrage retenu pour l'élaboration du cahier des charges, le recrutement des différentes entreprises et le suivi des travaux.

Thématique	Entreprise	Montant TTC
Diagnostic Amiante	SOCOTEC	2274.00€
Mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage	SPORT INITIATIVES	3948.00€
Travaux de mise aux normes	SPORT NATURE	66367.44€
	Total	72589.44€
	Subvention du Conseil Départemental	30246.00€

Le projet a été financé par le Département au titre du « Plan de relance de l'investissement public pour les Communes du Département des Côtes d'Armor », à hauteur de 50% des dépenses HT, soit 30 246€.



# Programme de voirie 2022



Suite aux estimations réalisées par les services de Guingamp Paimpol Agglomération, la commission voirie a arrêté son programme prévisionnel pour 2022.

Validé lors du conseil municipal du 10 mars 2022 : ce ne sont pas moins de 3585 ml restaurés. Le programme de voirie proposé pour 2022 affichant un montant de dépenses prévisionnel de 159 220,98 € HT, la commune bénéficie du forfait d'assistance à maîtrise d'ouvrage de l'agglomération pour un montant de 3.000 €. Les travaux ont été réalisés par l'Entreprise COLAS, retenue sur la base d'un marché lancé par Guingamp Paimpol agglomération :



Désignation	Bicouche/ Enrobé	Longueur en ml	Dépenses prévisionnelles en € HT	Provision pour imprévus Révision de prix à 10% en €	TOTAL HT en €	TOTAL TTC en €
Route de Kerlec	Bicouche	220	6383,58	638,36	7021,94	8426,33
Kerfulup (partie basse)	Enrobé	125	5919,25	591,93	6511,18	7813,41
Cosquer Kerias	Enrobé	790	34341,67	3434,17	37775,84	45331
La Garenne	Enrobé	380	14720,5	1472,05	16192,55	19431,06
Felc'han	Enrobé	900	34338,98	3433,9	37772,88	45327,45
Le Garnel vers Ty Prit	Enrobé	570	22162,25	2216,23	24378,48	29254,17
Koad Men	Enrobé	600	26880,1	2688,01	29568,11	35481,73
<b>TOTAL</b>		<b>3585 ml</b>	<b>144 746,33 €</b>	<b>14 474,65 €</b>	<b>159 220,98 €</b>	<b>191 065,15 €</b>

Compte tenu des tensions sur les coûts des matériaux, la commune a été informée en cours de travaux que la provision pour révision de prix pourrait être supérieure à 10%. C'est

pourquoi la commune a décidé, dans un souci de maîtrise budgétaire, de reporter les travaux de la route de Koad Men.

## L'urbanisme

**Le bulletin municipal publié en janvier rappelait les règles d'urbanisme en vigueur.**

La commune de Bourbriac, ne disposant pas de Plan Local d'Urbanisme, se voit contrainte par le règlement National d'Urbanisme (RNU). Les dossiers sont instruits par les services de l'Etat et l'avis du Préfet ne peut être contredit.

Le non-respect des règles d'urbanisme génère de nombreux désagréments et n'est pas, à terme, sans conséquence. Il est, de ce fait, de notre devoir d'informer les administrés des suites susceptibles de survenir.

**Quelques exemples :**

- M. et Mme X, propriétaires d'une maison dans une zone agricole ont édifié un hangar de stockage sur une parcelle

atténuante. Aucun renseignement préalable ni dépôt de permis de construire n'ont été enregistrés par les services de la mairie.

Cette parcelle étant non constructible, M. et Mme X se retrouvent aujourd'hui dans l'obligation de démanteler le bâtiment.

- M. et Mme Y, propriétaires d'une maison située en dehors de la zone actuellement à urbaniser, ont édifié un hangar de stockage sur un vestige de fondations d'un ancien bâtiment, non répertorié au cadastre.

Aucune demande préalable de travaux n'a été déposée en mairie. Alerté, le propriétaire a engagé une régularisation post construction suivie d'une réponse négative des services instructeurs. En définitive, ce bâtiment n'a aucune existence légale et, de ce fait, ne pourra être valorisé dans un contexte de vente du bien.

- M. et Mme Z, propriétaires d'une maison située en dehors de la zone à urbaniser et à proximité d'un monument inscrit aux monuments historiques, ont édifié un garage atelier, mais également une terrasse et une piscine attenantes à la maison n'ayant fait l'objet d'aucune déclaration de travaux.

Lors de la mise en vente de la maison, le notaire a réclamé aux vendeurs les documents d'urbanisme autorisant ces constructions. Il s'avère qu'aucune démarche n'ayant été effectuée auprès de la mairie, ces constructions n'ont aucune existence légale.

**Avant la conception de tout projet, il est fortement recommandé de se renseigner en mairie des démarches à engager afin de jouir de son bien en toute tranquillité et de ne pas prendre le risque de se trouver confronter, un jour, à une situation inextricable.**



## *L'École primaire publique* Après le pic de la pandémie, les projets ont repris de plus belle à l'école !

En maternelle, les 3 classes ont bêché, semé, planté, paillé et entretenu le jardin avec l'aide précieuse de Stéphane MEZAN, parent d'élève maraîcher qui est intervenu bénévolement tout au long de cette année. Il a fait découvrir aux élèves la permaculture et a apporté des belles surprises aux enfants à chaque rencontre au jardin : hôtel à insectes, épouvantail, petit pont de bois....

Les élèves de petite section sont également allés à la ferme pédagogique de Pont Melvez. Les élèves de moyenne section après la visite de l'aquarium de Trégastel ont découvert la pêche à pied.

Les élèves de grande section, les CP et les CE1 sont allés à la ferme d'antan de Plédéliac. La journée dédiée à la fabrication du pain du grain de blé, en passant par la farine et jusqu'à la cuisson à l'ancienne au four à pain, a permis aux élèves d'en suivre toutes les étapes avant de découvrir comment l'on vivait dans une ferme dans les années 1920.

Les CE2 se sont rendus à plusieurs reprises au théâtre.

Les CM1 et CM2 sont allés pendant 4 jours en classe de découverte à Penvenan avec au programme sport nautique (catamaran), découverte du milieu marin (ateliers sur les marées et les nœuds marins, balade en zodiac pour observer les oiseaux et pêche à pied).

### Et toujours :

- la liaison CM2 6<sup>ème</sup> avec le collège au travers de projets qui ont rythmé l'année,
  - le cycle piscine pour les CP, CE1, CE2.
- L'école a également participé aux prix littéraires des Incorruptibles et Chronos.

**Merci à l'Amicale Laïque dont les actions ont permis à l'équipe enseignante d'organiser ces sorties.**

Pour l'année prochaine, quelques changements :

- 7 classes (3 en maternelle et 4 en élémentaire),
- Mme Trivino reprend la direction. M. Durand quitte Bourbriac pour Louargat.
- Mme Leroux, nommée à Bulat Pestivien, sera remplacée par M. Paugam,
- Mme Chapelain qui assurait les décharges de direction et temps partiel sera remplacée par Mme Legeay.

L'effectif de l'école sera d'environ 150 élèves.

**Les nouveaux parents sont invités à prendre contact au plus vite avec la mairie puis avec l'école pour finaliser les inscriptions.**

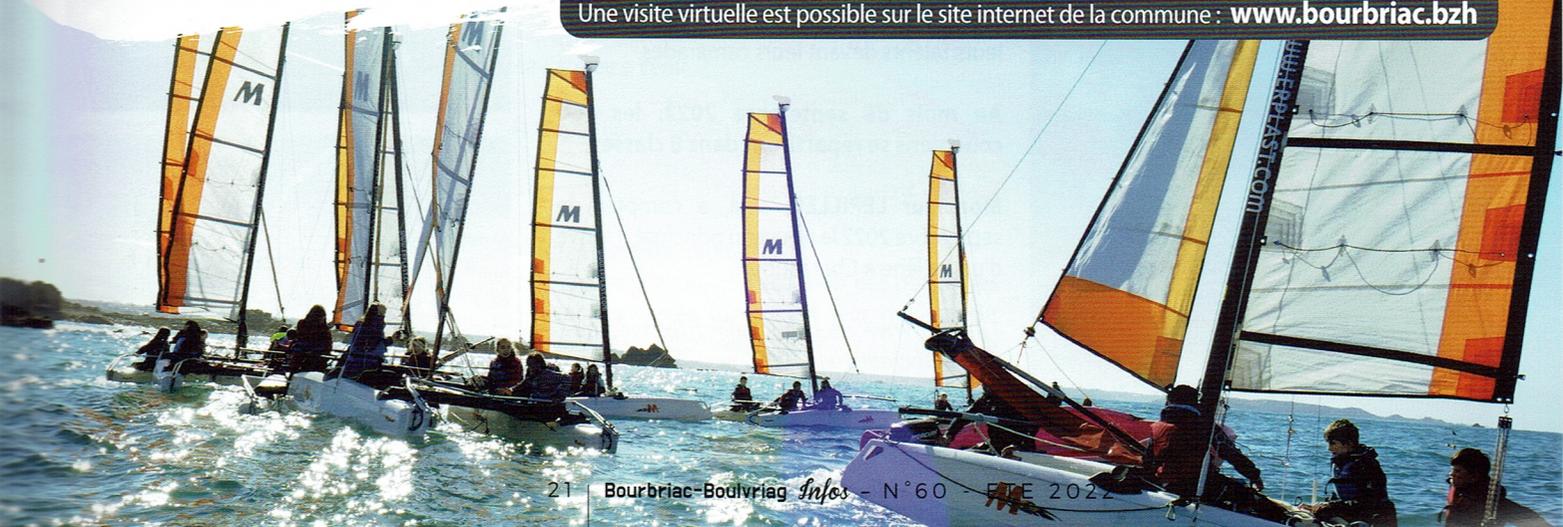


**Pour retrouver l'actualité de l'école  
<https://ecolepubliquebourbriac.toutemonecole.fr/>**

### Petit message pour les futurs parents d'élèves

Les parents des enfants nés en 2019 et 2020 peuvent les inscrire dès maintenant en mairie : se munir du livret de famille, du carnet de santé pour les vaccinations, puis prendre contact avec l'école pour fixer un rdv et une visite d'école (02 96 43 43 70).

Une visite virtuelle est possible sur le site internet de la commune : [www.bourbriac.bzh](http://www.bourbriac.bzh)



# Le collège Jules Ferry

## Clap de fin de l'année scolaire 2021/2022, rétrospective au collège !

### Une nouvelle année scolaire vient de s'achever.

Les classes de 6<sup>ème</sup> se sont rendus à la base nautique de Trémargat pour leur journée d'intégration. Cette journée permet à chacun de faire connaissance, de nouer des liens qui seront précieux tout au long du parcours au collège. La base Nautique de Trémargat permet l'accès à des sports comme le canoë kayak ou la course d'orientation, dans un cadre verdoyant et accessible ensuite pour les collégiens et leurs familles.

Les élèves de 6<sup>ème</sup> se sont également vu offrir un kit de rentrée scolaire par Béatrice Le Couster, conseillère départementale.

Tout au long de l'année des actions ont été menées en partenariat.

Pour les élèves de CM2/6<sup>ème</sup>, dans le cadre du programme personnalisé de réussite éducative dit "passerelle", différentes rencontres ont été organisées autour du sport ainsi que des temps d'immersion des écoliers au collège. Ce programme facilite l'arrivée au collège et développe la curiosité des écoliers.

### Cette année, deux objectifs majeurs ont mobilisé toutes les équipes :

#### 1. Un accès accru à une éducation artistique et culturelle :

Spectacles offerts aux collégiens qui ont pu assister et rencontrer des artistes, Accueil d'une photographe en résidence, travail pédagogique qui a débouché sur une exposition présentée au cœur du collège, Visites en partenariat avec le centre d'Art GwinZegal, en parallèle du travail autour de l'image,

Travail sur le concept de théâtre forum avec la compagnie PSYCOMEDIE pour les élèves de 6<sup>ème</sup>,

Atelier SLAM avec Damien Noury pour les élèves de 4<sup>ème</sup>,

Intervention du théâtre rebondiR.

#### 2. Un accompagnement collectif et individuel pour tous les élèves de la 5<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> incluant :

Des rencontres,

Des visites,

Des temps de réflexion pour la construction individuelle et adaptée d'un projet d'orientation,

Intervention du service jeunesse de GPA :

information sur l'usage des réseaux sociaux à destination des élèves et des parents.

Différentes classes se sont rendues au carrefour des formations à Guingamp ou encore au forum de la sécurité routière afin de rendre concrets les habituels messages de préventions par des démonstrations et des ateliers.

Le programme Edufi a également été déployé afin d'accompagner les jeunes dans leurs apprentissages autour de la gestion budgétaire. Une remise des diplômes a eu lieu le 19 Mai.

Enfin le concours Kangourou a trouvé des amateurs au collège. C'est un jeu concours sur les mathématiques dont le but est la diffusion de la culture mathématique. Ouvert aux élèves du CE2 jusqu'au lycée, il est l'occasion de faire pratiquer les mathématiques de manière ludique. C'est un des rendez-vous incontournables des collégiens à Bourbriac. La remise des prix de ce concours a également eu lieu le 19 Mai.

#### Et d'autres actions de tous types :

- ateliers découverte du milieu professionnel en 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup> : visite de l'EHPAD (le 18/10/21),
- actions sur le développement durable : organisation de Marches Vertes - ramassage de déchets (25/11/21),
- interventions culturelles : rencontres d'auteurs et de libraires (visite libraire le 01/03/22),
- projets d'orientation avec le forum des métiers en 5<sup>ème</sup>-4<sup>ème</sup> (le 25/03/22).

L'année scolaire s'achève au collège Jules Ferry et un événement a ponctué de manière forte la fin du mois de juin : le jeudi 23 juin a été placé sous le signe de l'élégance et des talents. C'est ainsi que durant l'après-midi les élèves qui le souhaitaient ainsi que ceux qui avaient participé à des activités scientifiques et culturelles ont pu faire démonstration de leurs talents devant leurs camarades.

#### Au mois de septembre 2022, les 160 collégiens se répartiront dans 8 classes.

Monsieur LEPILLER, sera, à compter de septembre 2022 le nouveau principal, il arrive d'un collège à Chateaudun.

1. <https://www.education.gouv.fr/kangourou-des-mathematiques-10016>



# Raktesoù ar bloavezh-skol 2021-2022

## Projets de l'année 2021-2022



### Skol vamm :

#### dizoloñ lec'hioù eus Boulvriag

- marc'had Boulvriag
- gweladenn e ti ar bomperien
- pourmenadenn e Koad-Lioù
- Gweladenn e ti ar baraer
- tachenn dudi Roudoue
- Mediaoueg : kontadennoù 3 gwech el levraoueg, abadenn tapis buhezset war ar sirk

### Classe maternelle : découverte de différents lieux à Bourbriac

- le marché
- la caserne des pompiers
- le bois de Koad-Lioù
- la boulangerie
- le parc de loisirs à Roudoue
- Médiathèque : 3 fois dans l'année, et tapis lecture sur le thème du cirque.



### Klas kentañ-derez

- 10 abadenn poull-neuil e Gwengamp en trimiziad kentañ
- Un abadenn dizarbenn an harellerezh kinniget gant un archer
- Kenskrivadeg skritelloù a-enep an harellerezh
- Div abadenn natur, plant ar vro gant kevredigezh Herborescence
- Pourmenadenn en em lec'hiañ betek Krugell Danouedoù
- Un abadenn war zañjerioù internet evit al liveoù klas 4 ha 5
- Mediaoueg : raktres « ijinañ Boulvriag a benn 80 vloaz », priz Kronos

### Classe primaire

- 10 séances à la piscine au 1<sup>er</sup> trimestre.
- une séance de prévention sur le harcèlement animée par un gendarme.
- concours d'affiches contre le harcèlement.
- 2 séances nature sur les plantes de nos régions proposées par Herborescence.
- promenade d'orientation Tumulus de Tanouedoù
- une séance de prévention sur les dangers d'internet pour les CM
- médiathèque : projet « imaginez Bourbriac dans 80 ans » et participation au prix Chronos

Ar raktres sonerezh gant Benoît Prual : 9 abadenn evit ar skol vamm, 14 abadenn evit ar c'hentañ-derez ha c'hoariva er skol.

Pourmenadenn fin ar bloavezh ar skol e Ti ar c'hoadoù e Chapel-Nevez

Le projet musical avec l'intervenant Benoît Prual : 9 séances en classe maternelle, 14 séances pour les primaires et le projet théâtre.

Sortie de fin d'année de l'école au centre forêt bocage à La Chapelle-Neuve.

Raktesoù evit ar bloavezh o tont / Projets pour l'année à venir

Dizoloñ Boulvriag, aktiviteoù ar vro : al labour-douar (dizoloñ tiez feurm disheñvel)

Daremprediñ tud brezhoneger ar vro. Laouen e vefemp degemer er skol tud brezhoneger evit prantadoù eskemm gant ar skolidi war o micher, buhez gwechall, dañsoù, sonerezh...

Ma'z hoc'h dedennet e c'hellit dont e darempred gant ar renerez Maryse Le Provost dre vail pe dre pellgomz. Mesmestra evit enskrivadurioù nevez.

Découvrir les activités de la commune : l'agriculture (visite d'exploitations)

Echanger avec des bretonnants briacins. Nous serions très heureux d'accueillir des personnes bretonnantes pour des moments d'échanges avec les élèves concernant leur métier, leur passion, la vie autrefois, la danse, la musique... Si vous êtes intéressés vous pouvez contacter la directrice Maryse Le Provost par mail : skol.boulvriag@diwan.bzh ou par téléphone 09 52 78 32 10. de même pour nouvelles inscriptions élèves.



# Jour de marché le mardi matin

Le marché du mardi matin participe à l'attractivité et au dynamisme de la commune.

Avis aux producteurs locaux, il reste de la place pour votre étal !



**Le Saint Horticulture** propose des plants potagers et des fleurs. Présent sur le marché de Bourbriac depuis 16 ans, cette entreprise familiale de Quemper Guézennec vend sa production de légumes et de fleurs.



**Ty Pataz**, fruits et légumes. Guillaume Toudic est producteur maraîcher sur la commune de Bégard. Il déballe son stand à Bourbriac depuis 5 ans proposant des produits de saison.



**Armor Pesked**, stand de poisson tenu par Laurent le Bihan. Le poissonnier est présent tous les mardis depuis 4 ans.



**Ty Krampouz Mad**  
Sur notre marché depuis maintenant 16 ans, Corinne et Pascal, vous propose de délicieuses crêpes et galettes. Avis aux amateurs !

# Les nouveaux commerçants



## CARREFOUR CONTACT : satisfaire au mieux la clientèle.

Eric Foucault en assure la direction depuis le 1<sup>er</sup> février, accompagné de toute son équipe : Leslie, Sophie, Michel, Sandra, Clarisse, Sophie, François, Pauline, Alban, Morgane, Typhaine, Vincent, Océane et Urgana. Soucieux de répondre aux attentes de la clientèle, le dynamique commerçant nourrit de nombreux projets de développement.

**Toujours plus de services :** boucherie ouverte du lundi au dimanche, laverie automatique jusqu'à 20Kg, Too Good Togo (panier anti gaspillage), drive piéton, photomaton, développement photos, essence 24/24, gaz, photocopie, relais colis. Une équipe dynamique à votre service.

**Le magasin est ouvert :**  
du lundi au samedi de 8h à 20h,  
les dimanches et jours fériés de 9h à 13h.  
Contact : 02.96.43.43.28



## BRIC A BRAC : arrêtons le gaspillage.

Stèph et Nath vous accueillent dans leur magasin au 36 rue Goas Ar Mogn.

Vous y trouverez des objets de seconde main à petits prix : vêtements, chaussures, jouets, livres, vaisselle, articles de puériculture.

Le magasin récupère gratuitement les objets et les revend à prix cassé.

**Le magasin est ouvert :**  
du mardi au samedi de 10h à 11h45 et de 14h à 18h,  
Contacts : 06.29.99.26.14 ou 07.64.19.62.66  
facebook : Bric à Brac de Bourbriac



## TABAC PRESSE

Cela fait maintenant 7 mois que Johann Le Penec est le nouveau propriétaire du tabac presse. Grand passionné de foot, il a tenu pendant près de 20 ans le Bar des Sports à Pléguien, proposant de multiples services. "A 42 ans, c'est une nouvelle aventure professionnelle qui commence, je suis commerçant et j'aime bien discuter avec les gens. Je me plais déjà ici !" (Propos rapportés par la Presse d'Armor). Johann Le Penec accompagné de son équipe Barbara, Sarah et Marie-françoise vous propose :

**Le magasin est ouvert :**  
du lundi au samedi de 8h à 20h et de 14h à 19h,  
le dimanche matin de 8h30 à 12h.  
Contact : 02.96.43.44.36





## Le club de tennis

**Fier de ses 82 adhérents le club de tennis briacin termine une saison 2021/2022 exceptionnelle.**

Avec un effectif de 42 jeunes, 10 femmes et 30 adultes hommes le club a inscrit 5 équipes au championnat départemental.

Trois équipes ont terminé en tête de leur poule et montent dans la division supérieure. L'équipe une, sénior hommes, en deuxième division finit première de sa poule. Elle monte en première division. Un gros challenge pour nos joueurs qui ont terminé brillamment la saison en demi-finale départementale des 8 équipes championnes de leur poule s'inclinant de justesse après une égalité 3/3 et la perte d'un super tie-break.

L'équipe 3 sénior hommes qui jouait en quatrième division a non seulement fini leader de sa poule mais a terminé son championnat première départementale et est revenue de Lannion avec la coupe. Elle accède à la troisième division et peut avoir des prétentions du fait de nombreux joueurs de bon niveau.

L'équipe des jeunes de 11/12 ans a elle aussi terminé première de sa poule et vient de remporter la demi-finale départementale à Penvenan. La finale se jouera à Lannion le 26 Juin. Un beau challenge pour ces jeunes joueurs qui sont l'avenir du club.

Si la compétition est essentielle et le moteur du club il ne faut pas oublier tous les joueuses et joueurs qui tapent la petite balle jaune tant en formation qu'en loisir.

Ainsi le club a permis à nos jeunes de l'école de tennis de partager 2 rencontres avec l'équipe de Bégard qui, dotée de 3 courts couverts, nous accueille gentiment depuis plusieurs années.

Le club a organisé un déplacement à l'open de tennis de St Brieuc et une douzaine de jeunes ont pu assister à des matchs de très bon niveau



*Les enfants du mini tennis avec Olivia, Maël, Malwenn et Timéo.*

Enfin, fin mai le club a organisé un voyage à Roland Garros. 20 personnes du club ont pu assister sous le soleil à de nombreux matchs des champions mondiaux du tennis et sont revenus avec plein de souvenirs. Certains ont même pu faire le test du fauteuil tennis.

Après sa porte ouverte en septembre, sa participation au forum des associations, nous avons bénéficié du chalet mis à notre disposition par la municipalité, à Noël, pour organiser la vente à emporter d'un rougail/saucisses. Une belle réussite.

Le club remercie ses 2 entraîneurs Bruno Baccon et Mikael Boulet, les sponsors qui nous aident à avoir une des cotisations les plus faibles du département et ainsi permettent au plus grand nombre de pratiquer notre sport, ses bénévoles et la municipalité pour son accompagnement. Le club espère dans un futur proche pouvoir disposer d'un court extérieur qui, non seulement, sera très utile pour nos entraînements mais aussi un vrai plus pour ce magnifique plateau sportif que beaucoup envient à la commune de Bourbriac.



*Les joueurs de l'équipe 3 qui ont gagné la coupe du championnat départemental.*

## Le club de hand

**Samedi 18 juin 2022 le club de hand de Bourbriac a organisé une porte ouverte destinée à tous les amateurs de hand.**

Tout le club s'est mobilisé pour faire connaître le hand et le club briacin. Des animations étaient assurées par les joueurs et joueuses du club.

Le bilan est très positif puisque près de 40 personnes, petits et grands, ont participé tout au long de la journée aux différentes animations.

La journée (et donc la saison) s'est terminée par un match amical entre les joueurs, parents de joueurs et encadrants suivi d'un barbecue.

Cette journée a suscité des vocations.

«C'est en jouant qu'on apprend» et tout le monde est accueilli, avec ou sans pratique antérieure.

Le club USB Handball accueille aujourd'hui près de 80 licenciés dont 4 équipes en championnat ainsi qu'une école de hand pour les plus jeunes.

Il poursuit son développement et envisage, si les effectifs le permettent, l'inscription en championnat de plusieurs équipes à la



rentrée 2022 : une équipe de -11 ans, des équipes masculines de -15 ans et de -18 ans, des équipes féminines de -13 ans, -15 ans et -18 ans et enfin une équipe senior.

Les matchs de championnat se déroulent le samedi, à domicile ou à l'extérieur, de fin septembre à mi-mai. Les matchs à domicile ont lieu au gymnase de Roudoué à Bourbriac ; ils sont ouverts au public et sont gratuits. De nombreux supporters locaux viennent d'ailleurs régulièrement soutenir leurs équipes.

Il n'y a pas de championnat pendant les vacances scolaires.

Les apprentissages proposés par l'école de hand se déroulent, quant à eux, le samedi matin pour les enfants.

Si le club cherche toujours à maintenir voire à renforcer ses effectifs de joueurs, il est aussi

à la recherche d'encadrants et bénévoles, coachs et arbitres ayant, de préférence, de l'expérience.

Des formations d'arbitrage sont organisées pour les personnes intéressées, et les frais de formation pris en charge si besoin.

Quelle que soit la raison, la pratique d'un sport collectif est une occasion à ne pas manquer pour s'améliorer à tout point de vue et pour grandir : apprendre à jouer en équipe, apprendre à respecter les règles, promouvoir des valeurs et des moments de partage notamment.

**Informations pratiques :**  
**Contact : Facebook et Instagram**

## Ecole de musique

**Prendre des cours de musique à Bourbriac, c'est possible !**

Pour la troisième année consécutive, Skol Musik Boulvriag proposera dès la rentrée ses services aux habitants du pays de Bourbriac. Cette école de musique fondée par des membres du bagad s'est donnée pour mission de répondre aux demandes locales d'enseignement musical qui sortent du répertoire et des instruments traditionnels et de proposer des cours de piano, de guitare, de contrebasse, de basse, d'accordéon, de flûte, de saxophone, dans tous les styles (classique, jazz, pop, rock, etc.) en fonction de la demande des élèves.

Cette offre pourra s'élargir encore cette année au chant, aux percussions, à tout instrument pour lequel une demande existerait, et même aux arts plastiques (au dessin en particulier), grâce à la participation des professeurs du Sonart, l'école de musique de Callac. L'idée qui guide l'une comme l'autre association, dans une zone jusque là défavorisée quant à l'enseignement musical, est en effet d'utiliser de la manière la plus flexible possible les

disponibilités des musiciens locaux pour les relier aux demandes du public briacien. On espère également que la demande sera suffisante pour pouvoir ouvrir en septembre une classe d'éveil musical, destinée à sensibiliser les 5-7 ans à la musique avant même qu'ils ne soient vraiment capables de s'adonner à la pratique d'un instrument...

L'école offrira enfin à ses élèves la possibilité de rendre publique leur pratique et de participer à la vie culturelle locale. Cette année déjà, certains ont pu publier leur musique sur Youtube (comme ici Lena : <https://www.youtube.com/watch?v=CjXL28C-4Pw>) ou chanter et jouer en direct sur France Bleu, à l'occasion d'une émission diffusée le 19 mai depuis le collège Diwan de Plésidy, où certains cours sont dispensés sur place les soirs d'internat (ce qui est bien pratique pour les parents...). Des collaborations avec le bagad sont également envisagées, et des sessions d'enregistrement en studio pour la fin de l'année qui vient.



**Renseignements et inscriptions sur <https://www.facebook.com/EMB.SSB> ou au 06.67.29.35.22**

# La pêche au plan d'eau des Forges

Le 19 mars 2021, une convention tripartite, Fédération elle-même, l'AAPPMA (Association Agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique) et la Commune de BOURBRIAC a été conclue pour une durée de 2 ans concernant l'exploitation de la pêche sur le plan d'eau de la Vallée Des Forges.

Cette convention précise :

- La définition des ouvrages mis à disposition : l'étang pour l'exercice de la pêche,
- L'utilisation et la gestion du plan d'eau.

Les droits de pêche à la ligne sont remis gratuitement à la Fédération et à l'AAPPMA. En contrepartie, elles assurent avec leur personnel, la surveillance du plan d'eau pour contrôler l'exercice du droit de pêche et constater les infractions.

Elles exercent également en concertation la gestion piscicole et l'empoissonnement du plan d'eau. La Fédération apporte un soutien financier aux animations, à la vidange et à la valorisation.

S'y appliquent donc les règles régissant l'espace public de Bourbriac, ainsi que les règles adoptées par l'AAPPMA.

Cette dernière est l'une des 31 AAPPMA du département des Côtes d'Armor.

Un arrêté préfectoral pris chaque année, fixe les règles de pêche dans le département conformément à la Loi pêche du code de l'environnement qui encadre cette pratique sur le territoire national.

A celui-ci viennent parfois s'ajouter des règles propres à l'AAPPMA qui cogère les lieux de pêche. Dans notre département. Chaque AAPPMA a ses propres règles de fonctionnement ce qui crée parfois de la confusion pour nos amis pêcheurs.

Pour pêcher en eau douce, vous devez avoir **une carte de pêche** valable sur le secteur où vous pêchez.

Cette carte prouve que vous remplissez les 3 conditions requises pour pêcher :

- **Être membre d'une association agréée** de pêche
- Avoir **payé la redevance** pour la protection des milieux aquatiques
- **Avoir l'autorisation du détenteur du droit de pêche** »<sup>1</sup>

A Bourbriac, et jusqu'au 31 décembre 2022, chaque pêcheur doit acquérir une carte de pêche :

- Soit départementale **personne majeure** au tarif de 78 €, valable dans tout le département,
- Soit nationale **interfédérale** au tarif de 100 €.



Pour les enfants, il y a 2 catégories :

- la **carte découverte** pour les moins de 12 ans au tarif de 6 €,
- la carte **personne mineure** pour les jeunes de 12 à 18 ans au tarif de 21 €.

**Il n'existe donc aucune catégorie d'âge autorisée à pêcher gratuitement sur le territoire français.**

A cela s'ajoute actuellement un droit de pêche mis en place par l'AAPPMA du Trieux, sur son territoire, au tarif de 60 € l'année **par personne** de plus de 10 ans ou 8 € la journée de pêche. (ce fonctionnement devrait évoluer à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2023).

Les enfants de moins de 10 ans n'ont pas à verser de complément à l'achat de la carte découverte annuelle.

A la question de la double tarification s'ajoute la nécessité d'être bien informé sur la réglementation et les sanctions qui peuvent être appliquées en cas de non-respect de celle-ci.

2 gardes de pêche assermentés effectuent des vérifications. Après l'obtention d'un agrément par la préfecture, valable 5 ans, chaque garde prête serment auprès du tribunal compétent.

TABLEAU RECAPITULATIF DES INFRACTIONS

INFRACTIONS	ARTICLES DE LOI	AMENDE FOR-FAITAIRE	INDEMNITE CIVILE FEDRALE	OBSERVATIONS
Pêche sans l'autorisation du titulaire du droit de pêche	R 435-1	Classe 2 : 150 €		
Pêche sans être membre d'une AAPPMA	R 436-3	Classe 3 : 450 €		
Pêche sans avoir acquitté la taxe CPMA	R 436-3	Classe 3 : 450 €	150 €	Pêche sans carte
Pêche sans être porteur de la carte de pêche	R 436-3 al 2	Classe 2 : 150 €	75 €	Oubli de la carte à la maison
Pêche pendant les temps d'interdiction	R 436-40	Classe 3 : 450 €	150 €	Pêche un jour de fermeture
Pêche pendant les heures d'interdiction	R 436-40	Classe 3 : 450 €	150 €	Pêche avant ou après les heures légales
Pêche par mode et engins prohibé	R 436-40	Classe 3 : 450 €	75 € pour 1 canne supp 150 € pour les autres	Nombre de ligne supérieur au nombre maximum fixé par arrêté préfectoral
Employer tous moyens destiné à accrocher le poisson autrement que par la bouche	R436-32 2° al	Classe 3 : 450 €	150 €	
Pêche à la main ou sous la glace	R 432-32 1° al	Classe 3 : 450 €	150 €	
Pêche du brochet pendant la période d'interdiction	R 436-33	Classe 3 : 450 €	150 €	
Utiliser comme appât ou amorce asticot, œuf de poisson larve de diptère en 1° catégorie	R 436-34	Classe 3 : 450 €	150 €	
Appâter un hameçon avec un poisson dont la taille minimum de capture est réglementée	R 436-35	Classe 3 : 450 €	150 €	
Appâter un hameçon avec un poisson pouvant provoquer des déséquilibres biologiques	R 436-40	Classe 3 : 450 €	150 €	Utilisation de perche soleil comme vif

Pour tous renseignements complémentaires : Fédération Départementale de pêche  
M. Tristan Hyvernage pour la réglementation : 06.70.35.27.60

AAPPMA du Trieux : M. MENIER Jean-Marc  
• AAPPMA du Trieux, 1 rue Saint Sébastien, 22200 GUINGAMP  
• Site internet de l'AAPPMA : <https://www.facebook.com/aappmadutrieux22>

## Un four à pain à Roskaradeg

Au village de Roskaradeg, se cachait un four un pain à l'entrée de la propriété de Patrick et Pascal SIMON. L'idée leur est venue avec leur voisin Benoît BLANCHARD de le restaurer afin de sauvegarder le patrimoine et redonner vie au village.

En une quinzaine de jours, aidés d'un maçon, M. LUCO André de PLOUMAGOAR, les trois quarts de la façade ont été refaits, la voûte ainsi que la sole du four.

Il reste la charpente à monter et la toiture qui va être faite en ardoise de châtaignier.

La mise en route est prévue pour début juillet afin de sécher l'intérieur, l'objectif est de redonner vie à ce four et de cuire du pain pour le repas du quartier qui a lieu début septembre.

Une magnifique restauration qui va permettre de bons moments de convivialité !



GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION

## Jeu de piste de l'Armor à l'Argoat

Découvrez la collection des jeux de piste de Guingamp-Paimpol Agglomération !

Munis d'une carte, lancez-vous dans 12 enquêtes grandeur nature pour relever des défis qui vous emmèneront aux 4 coins de la destination Guingamp-Baie de Paimpol ! (Re)découvrez les paysages, les monuments, les artisans, acteurs culturels et trésors cachés qui font de l'Agglomération un terrain de jeu illimité. De quelques heures à une journée, levez le nez, faites preuve d'observation et décryptez les énigmes pour obtenir votre récompense.

3€ la collection, disponible à partir du 11 juillet 2022 dans les offices de tourisme du territoire, les équipements de l'Agglomération et certaines mairies.

À Bourbriac : "A grandes enjambées en pays Plinn", une aventure en 35 kilomètres, de menhirs en chapelles, d'un épisode de l'Histoire à l'autre...

Disponible en juillet à la mairie et à l'office de tourisme de Guingamp, 3€ la collection.



© Guingamp-Paimpol Agglomération / Chantal Caraman

Le fil rouge pour cette aventure à Bourbriac, Plésidy et Kerpert : campagne, j'oublie tout ! A quelques kilomètres de Guingamp, vous allez en effet découvrir ici un paysage propice aux voyages imaginaires ; de menhirs en chapelles, d'un épisode de l'Histoire à l'autre... à 80 à l'heure ou le nez au vent, composez votre itinéraire à l'aide de la carte au verso.

35km, conseillé en voiture

Ce jeu de piste fait partie de la collection des jeux de piste de Guingamp-Paimpol Agglomération.

- L'appel de la forêt, 600 hectares à l'air marin – **PLOURIVO**
- Chemin faisant, le nez entre deux eaux – **QUEMPEL-GUEZENNEC**
- Traverser les époques sur la terre des seigneurs – **LANLOUP**
- Tourner autour de la ville de granit – **BEGARD**
- Le Perrier n'en fait qu'à sa tête – **KERMOROC'H** et **LANDEBAËRON**
- Au musée sans murs, les artistes sortent du bois – **PLOUMAGOAR**
- A grandes enjambées en pays Plinn – **BOURBRIAC, PLESIDY, KERPERT**
- Prêter l'oreille au chant des sources et des pierres – **BULAT-PESTIVIEN**
- Jouer sur les vestiges du château disparu – **CALLAC**
- Sur les pas des poètes de l'Argoat – **SAINT-SERVAIS** et **MAËL-PESTIVIEN**
- Partie de cache-cache dans le vallon – **LOHUEC, CALANHEL, PLOURAC'H**
- La carte des chemins de traverse – les 11 pépites supplémentaires de l'Agglomération

3€ la collection, disponible en juillet à la mairie et à l'office de tourisme de Guingamp

<https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/sports-et-loisirs/guingamp-paimpol-agglo-meration-un-terrain-de-jeu-illimite/>

# Les services Enfance

## Enfance jeunesse

### LE RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS (les 0-3ans)

C'est un lieu de rencontres, d'échanges et d'informations, pour les parents ou futurs parents, les assistants maternels et les jeunes enfants (0-3ans).

Activités, ateliers d'éveil, motricité, sorties...

Des espaces jeux ont lieu tous les mardis à Roudoué de 9h30 à 11h30 animés par les animateurs du Service Jeunesse de Bourbriac. Service gratuit.

RPAM Callac/Bourbriac  
Elodie RIOU  
Rue Louis Morel  
22160 CALLAC  
06.76.12.11.33  
rpam.callac@guingamp-paimpol.bzh

### LES ACTIVITES ADOS (les 12-17ans)

Un local ados est ouvert à Roudoué l'après-midi en période de vacances scolaires, le mercredi après-midi, samedi après-midi et un vendredi par mois en soirée.

Adhésion annuelle de 6€ et tarifs selon activités.

Un programme d'activités variées est proposé (sorties, tournois sportifs...) pendant les vacances scolaires. Organisation de séjours d'été camps, projets...

Service Jeunesse Site de Bourbriac  
Gaël JEGOU  
06.68.22.41.86  
jeunesse.bourbriac@guingamp-paimpol.bzh

### L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (les 3-11 ans)

Une équipe d'animation composée de personnes diplômées accueille les enfants à partir de 3 ans. Tarif en fonction du quotient familial

- le mercredi : de 8h30 à 17h30 à Roudoué. Formules demi-journées, journées avec ou sans repas. Garderie dès 7h30 et jusqu'à 18h30
- Durant les vacances scolaires (sauf à Noël), ainsi qu'en juillet et en août de 8h30 à 17h30. Garderie dès 7h30 et jusqu'à 18h30.

Au programme : créations manuelles, jeux de société, sports... adaptés selon les tranches d'âge. Séjours et camps proposés

Service Enfance Site de Bourbriac  
Laurent LE GALL  
09.61.00.98.73 (N° ALSH les mercredis et vacances scolaires)  
07.86.93.38.86  
jeunesse.bourbriac@guingamp-paimpol.bzh

A l'année l'encadrement des enfants est assuré par :

- Laurent Le Gall, titulaire du CAP petite enfance et du BAFD
- Marylène Lozac'h, titulaire d'un BPJPES
- Fanny Martin, titulaire d'un BAFA
- Gaël Jegou, titulaire d'un BAFD

**Sur les périodes de vacances, différents vacataires viennent renforcer l'équipe, ils sont titulaires du BAFA.**

La fréquentation varie de 20 à 60 enfants pour les plus jeunes et pour les plus âgés, 15 à 30 jeunes fréquentent le service.

### NB Octobre 2022 :

Une grande journée de sensibilisation et d'animations sur le thème de la prévention routière aura lieu le 8 OCTOBRE sur le site de Roudoué. Accessible à tous !



### LES ACTIVITES CAP SPORT (les 8-11 ans)

Les activités sont animées par Marylène, par cycle de 5 semaines, afin de pouvoir acquérir les bases de chaque discipline sportive. Tarifs sur demande.

Prise en charge directement des enfants dans les écoles publiques et privées de Plésidy le mardi et prise en charge des enfants directement à l'école publique de Bourbriac le jeudi.

- les enfants de grande section à CE1
  - le mardi à Plésidy de 16h45 à 17h30
  - le jeudi au gymnase de Bourbriac de 16h45 à 17h30
- les enfants de CE2 à CM2
  - le mardi à Plésidy de 17h45 à 18h45
  - le jeudi au gymnase de Bourbriac de 17h45 à 18h45

Service Enfance Site de Bourbriac  
07.86.93.38.86  
jeunesse.bourbriac@guingamp-paimpol.bzh

### Le Pass'Engagement

Un dispositif pour les 16-25 ans

# action!

Le Département, la Caf et l'ADJ s'engagent auprès des jeunes en quête d'autonomie



Découvre le monde associatif à travers l'engagement bénévole et bénéficie d'un coup de pouce pour réaliser ton projet !

En partenariat avec



Cofinancés par



# Semaine prévention routière à Bourbriac

A noter dans vos agendas

## Mardi 4 octobre

Organisée à la **salle des Forges**, dans le cadre du CISPDR (contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation), le Centre intercommunal d'action sociale s'associe au groupement de Gendarmerie des Côtes d'Armor pour organiser **une grande journée** sur le thème « **Rajeunissez votre permis** », à destination des seniors (65 ans et plus). Différents ateliers seront proposés aux participants par des partenaires locaux, l'objectif étant de sensibiliser les seniors à la conduite de façon pédagogique et ludique. Arrivés à un certain âge, les seniors sont davantage concernés par les accidents de la route et expriment régulièrement la nécessité d'une remise à niveau des connaissances et compétences.

### Des informations générales :

- Une conférence « révision actualisation de l'examen du code de la route » (remise à niveau du code de la route de façon collégiale),
- Une Information collective sur le constat à l'amiable avec Groupama,
- Les effets des médicaments sur la conduite avec la pharmacie du Pays Briac de Bourbriac.

### Des ateliers pratiques :

- Alerter les secours sur les lieux d'un accident avec le SDIS 22,
- La Posture au volant, les distracteurs de conduite,
- La prévention de l'alcoolémie avec l'unité Sécurité Routière DDTM,
- La santé au volant,
- Le simulateur de conduite,
- Des tests de conduite avec l'auto-école « Ligne de conduite »,
- Des tests auditifs avec Audika,
- Des tests visuels avec Optic 2000 et At ol,
- Etc ....

La journée commencera par un café de bienvenue. A midi, un plateau repas vous sera offert (financé par Groupama et Carrefour Contact de Bourbriac). L'inscription sera obligatoire. Tous les participants repartiront, bien sûr, avec leur permis !



## Samedi 8 octobre

Le service enfance-jeunesse de l'Agglomération et le Centre Intercommunal d'Action Sociale organisent une après-midi de prévention routière ouverte à tous au niveau des parkings du centre de loisirs, de l'école et du collège.

### A cette occasion, vous pourrez tester de nombreuses animations de sensibilisation :

- Voiture test choc
- Bar pédagogique
- Parcours « lunettes d'alcoolémie »
- Simulateur de conduite
- Parcours vélo
- Etc...

Des balades d'une dizaine de minutes en side-car ou à l'arrière d'une moto seront également proposées.

Pour animer cette journée, différents partenaires seront présents tels que l'Association Prévention Maif, le centre de secours de Bourbriac, Groupama, la fédération française des motards en collège, l'unité routière de la DDTM...

Le programme détaillé sera disponible en septembre.



## Point sur le radar pédagogique de la commune

Alertés par de nombreux administrés sur les débordements de vitesse ressentis sur certaines voies, la commune a procédé à des enregistrements via le radar pédagogique.

Nous avons jugé intéressant de vous faire part des résultats des mesures de vitesse des véhicules enregistrées dans les différentes rues de notre commune.

La sécurité routière utilise surtout la donnée "V85" qui correspond aux 85% des véhicules contrôlés. Exemple des mesures relevées :

### 1. Rue desservant l'école élémentaire du 18 février au 28 mars 2022

- 5844 véhicules ont emprunté cette rue,
- 5340 ne dépassaient pas 30.00Km/h (91.38%),
- 485 circulaient entre 31.00 et 40.00Km/h (8.3%),
- 19 circulaient entre 41.00 et 50.00Km/h (0.33%).

**La V85 est de 28 Km/h pour les véhicules entrants et de 27 Km/h pour les véhicules sortants.**

### 2. Rue de Tournemine du 31 mars au 2 mai 2022

- 4092 véhicules ont emprunté cette rue,
- 1704 ne dépassaient pas 30 Km/h (41.64%),
- 1559 circulaient entre 31 et 40 Km/h (38.1%),
- 712 circulaient entre 41 et 50 Km/h (17.4%),
- 82 circulaient entre 51 et 60 Km/h (2%),
- 22 circulaient entre 61 et 70 Km/h (0.54%),
- 13 circulaient à plus de 70 Km/h (0.32%).

**La V85 est de 35 Km/h pour les véhicules entrants et de 42 Km/h pour les véhicules sortants.**

### 3. Rue du Télégraphe du 3 mai au 10 juin 2022 :

- 24666 véhicules ont emprunté cette rue,
- 12070 ne dépassaient pas 30 Km/h (48.93%),
- 10538 circulaient entre 31 et 40 Km/h (42.72%),
- 1829 circulaient entre 41 et 50 Km/h (7.42%),
- 144 circulaient entre 51 et 60 Km/h (0.58%),
- 51 circulaient entre 61 et 70 Km/h (0.21%),
- 34 circulaient à plus de 70 Km/h (0.14%).

**La V85 est de 30 Km/h pour les véhicules entrants et de 37 Km/h pour les véhicules sortants.**

Nous maintenons le dispositif et restons attentifs à toute remarque.



